



uniscoope

Le mensuel de l'université de lausanne



> Cours public 2005: Religion et société

L'UNIL consacre son cours public 2005 au phénomène religieux sous toutes ses coutures. Uniscoope en profite pour proposer un petit dossier sur le sujet. (Lire en pages 2-4)

Tsunami du Sud-Est asiatique

L'UNIL s'associe à la douleur des familles touchées par le raz-de-marée qui a endeuillé l'Asie du Sud-Est et vous encourage à participer à la collecte de la Chaîne du Bonheur ccp 10-15000-6, Chaîne du Bonheur «Séisme Asie».



(doc: www.flickr.com/heteropias)

> Affluence record pour les journées des gymnasiens 26-27 janvier: 3000 jeunes s'intéressent à l'Unil *pages 19*

> La fraude électronique est de plus en plus tentante. Enseignants et enseignants y sont confrontés. Comment et pourquoi y résister? *pages 24-25*

uniscoop | 2

à la recherche de... | 6

planète UNIL | 8

mémento | 13

l'actualité des thèses | 20

fenêtre sur le monde | 26

la der | 28

Actualité

UNE CHAIRE D'ISLAM À L'UNIVERSITÉ?



Articles parus dans *Le Temps* du 23.11.04 et dans le *Matin dimanche* du 28.11.04

La fin de l'année 2004 a vu l'amorce d'un débat passionné autour de la question «Faut-il former des imams dans les universités suisses?»

Opinion de Daniel Marguerat, doyen de la Faculté de théologie.

«La formation des imams ne passe pas par l'université dans les pays musulmans. Je pense qu'il est nécessaire, d'une façon ou d'une autre, que les imams ne soient pas "parachutés" en Suisse ou en Europe pour être les porteurs de slogans répétitifs. Ils se doivent d'avoir une bonne connaissance du tissu social dans lequel ils s'insèrent.»

A Lausanne, un cours sur l'islam est dispensé par un théologien chrétien, spécialiste du dialogue interreligieux et sympathisant de la religion musulmane, le prof. Jean-Claude Basset. Quant à l'éventualité d'une chaire d'islam à l'UNIL, le prof. Daniel Marguerat a une opinion personnelle favorable pour autant que la déontologie académique soit respectée. «Contrairement à la caricature qu'on pourrait s'en faire, la Faculté de théologie ne se résume pas à former une poignée de pasteurs. L'enjeu va bien au-delà. Elle participe à l'étude du phénomène religieux, qui est une dimension irrécusable de notre humanité. Une université sans théologie défendrait un savoir mutilé.

Judaïsme et Islam

L'UNIL disposera d'une chaire de judaïsme. Je ne suis pas opposé à une chaire d'islam, pour autant que l'enseignement réponde à la déontologie de l'université. Celle-ci enseigne un rapport critique à tout objet de savoir; elle n'est pas un lieu de propagande. Il existe, bien entendu, des érudits musulmans qui ont un rapport réflexif et différencié à leur religion et à leur texte fondateur. Toutefois l'islam en tant qu'institution n'est pas encore ouvert à une analyse du Coran qui tienne compte de son enracinement historique et contingent, donc à la nécessité de l'interpréter pour aujourd'hui.»

Précisons que la création d'une chaire d'islam n'est actuellement pas envisagée à l'UNIL. La question a été posée à Daniel Marguerat en sa qualité de doyen pour répondre à un thème récemment abordé dans les médias romands.

Propos recueillis par M.R.

**IL ÉTAIT UNE FOIS...
LES RELIGIONS**

Dieu est-il nécessaire à l'homme? Et à l'Etat? Qu'est-ce que la vérité? Le cerveau est-il le siège de l'âme? Quelles sont les pratiques religieuses d'aujourd'hui? Pour aborder ces questions et bien d'autres, l'UNIL organise un cours public sur le thème «Religion et société».



Daniel Marguerat, doyen de la Faculté de théologie

Comme chaque année l'UNIL organise un cours public, six soirées de conférences ouvertes à tous et pour lesquelles scientifiques et personnalités publiques échangent leur point de vue sur un thème de société. Pour l'édition de 2005, *Religion et société*, le rectorat a confié à la Faculté de théologie le soin de mettre en place un programme interdisciplinaire pour aborder ce vaste sujet. «L'étude des religions requiert l'intervention de plusieurs disciplines, commente Daniel Marguerat, doyen de la Faculté de théologie. Notre faculté est par excellence le lieu où le phénomène religieux est analysé, mais il n'est pas le seul. La théologie analyse le cœur ou le contenu de la religion, ce qui compose et structure le rapport au divin. Si elle se focalise sur le phénomène religieux, elle ne le confisque pas pour autant, car il s'offre à d'autres questionnements.» Pour collaborer avec les théologiens, sociologues, philosophes, psychiatres, journalistes, juristes et hommes politiques ont donc été invités à partager leur savoir et leurs compétences.

Une multiplicité de points de vue

Les deux premières conférences aborderont le phénomène religieux d'un point de vue psycho-sociologique. La première soirée sera consacrée au foisonnement des offres spirituelles proposées dans notre société, état de fait qui a provoqué un changement indéniable dans la pratique des croyants.

L'émancipation féminine sera le sujet du deuxième cours: la plupart des religions, en particulier les trois monothéismes que sont le christianisme, l'islam et le judaïsme, ont en effet laissé une place peu valorisante pour les femmes.

Pour parler de la problématique religion et politique, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a été invité à présenter une conférence sur la question «Dieu est-il nécessaire à l'Etat?» (*voir page 3*).

Les neurosciences seront également de la partie pour le quatrième volet du cours. Les recherches récentes dans ce domaine permettraient-elles de rendre compte du sentiment religieux en localisant l'âme dans le cerveau?

Les théologiens, quant à eux, aborderont la question de la Vérité. Audacieux? C'est surtout d'une approche critique de la Bible et des textes fondateurs des grandes traditions religieuses qu'il sera question.

Enfin, on s'interrogera sur une problématique liée à l'immigration musulmane: comment nos sociétés occidentales, à majorité chrétienne, peuvent-elles inscrire dans leurs lois un caractère plurireligieux pour répondre aux besoins d'une minorité religieuse (par exemple la création de mosquées et de cimetières musulmans)?

Le programme détaillé du cours public 2005 est consultable sur le site central de l'UNIL (www.unil.ch).

Muriel Ramoni

MORITZ LEUENBERGER À L'UNIL



Le conseiller fédéral socialiste participera au cours public 2005 avec une conférence spécialement préparée pour l'occasion.

Grand invité du mercredi 2 février 2005, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger manifeste souplesse et gentillesse puisqu'il s'exprimera autour d'une thématique fixée par les organisateurs du cours public, à savoir «Dieu est-il nécessaire à l'Etat?»

Dans cette perspective, il a bien voulu répondre à deux questions posées par Uniscope. A signaler encore la disponibilité du conseiller fédéral, qui répondra aux questions du public rassemblé au soir du 2 février.

Uniscope: La religion a-t-elle besoin d'être soutenue par l'Etat dans nos sociétés désacralisées?

Moritz Leuenberger: Oui, l'Etat doit permettre à ses citoyens de pratiquer leur religion. Il protège les communautés religieuses et leur liberté de culte. Il protège également tous ceux qui ne se sentent pas interpellés par une religion, afin que ceux-ci ne soient pas contraints d'appartenir à une communauté religieuse ou ne soient pas obligés de la soutenir.

Selon vous, quel rôle la religion peut-elle encore jouer dans une démocratie moderne?

La religion est le fondement des valeurs morales selon lesquelles les êtres humains organisent leur vie commune. C'est sur ce fondement qu'un Etat se construit et fonctionne. Parce qu'un Etat ne peut pas imposer uniquement par l'exercice de la contrainte un comportement social à des citoyens qui ne partageraient pas ses valeurs. Les communautés religieuses ou les Eglises doivent participer aux discussions éthiques qui nous concernent tous et nous faire part de leurs réflexions. Il ne s'agit pas pour elles de livrer des recettes, mais bien de nous aider à aiguiser nos consciences afin que nous soyons en mesure de répondre nous-mêmes, de manière autonome, aux questions politiques et éthiques.

Propos recueillis par Nadine Richon

UNIL | Université de Lausanne

les mercredis à 18h

du 19 janvier au 23 février

CP2 | Unil-Sorge

Religion + société

| le savoir vivant |

r'Hebdo www.unil.ch Cours public 2005

> mercredi 19.01 à 18h

De Jésus à Bouddha, le religieux à la carte?

Interventions du Prof. **Roland Campiche**, du Prof. **Patrice Guex**; modération: **Fathi Derder**

> mercredi 26.01 à 18h

La femme émancipée tuera-t-elle la religion?

Interventions de **Isabelle Graesslé**, de **Dounia Bouzar**; modération: **Isabelle Falconnier**

> mercredi 02.02 à 18h

Dieu est-il nécessaire à l'Etat?

Interventions de **Moritz Leuenberger**, du Prof. **Jörg Stolz**, du Prof. **Yakov M. Rabkin**; modération: **Chantal Tauxe**

> mercredi 09.02 à 18h

L'âme est-elle soluble dans les neuro-sciences?

Interventions du Prof. **Pierre Magistretti**, de **Gérald Hess**; modération: **Elisabeth Gordon**

> mercredi 16.02 à 18h

La vraie vérité sur... la Vérité

Interventions du Prof. **Daniel Marguerat**, du Prof. **Gordon Campbell**; modération: **Jocelyn Rochat**

> mercredi 23.02 à 18h

Charia ou code pénal, quelle loi pour l'Europe dans 20 ans?

Interventions de **Tariq Ramadan**, du Prof. **Etienne Barilier** et du Prof. **Suzette Sandoz**; modération: **Alain Jeannot**

LES SECTES SOUS LA LOUPE DES SOCIOLOGUES

Le mot «secte» fait peur. Mais que se cache-t-il exactement derrière ces mouvements religieux si souvent redoutés? L'Observatoire des religions de l'UNIL étudie ces groupes avec l'œil neutre du sociologue. Mise au point avec Jörg Stolz, professeur ordinaire à la Faculté de théologie.



Jörg Stolz, professeur ordinaire. Observatoire des religions

Le paysage religieux change et devient de plus en plus vaste et complexe. Pour Jörg Stolz, de l'Observatoire des religions, ce phénomène de «religion à la carte» (voir thème du cours public, p.3) va de paire avec la «vie à la carte». De même qu'on choisit son ou sa partenaire, le lieu où l'on vit, sa formation professionnelle, on choisit sa religion au sein des différentes spiritualités qui se présentent à notre porte. Parmi les croyances recensées par les sociologues, on trouve toutes sortes de sectes.

Uniscope: On dit «sectes» pour désigner toutes sortes de spiritualités. Qu'est-ce qu'une secte d'un point de vue sociologique?

Jörg Stolz: La sociologie a une définition de la secte différente du langage commun. La plupart des gens opèrent une distinction entre religion et sectes et sous-entendent derrière le mot «secte» l'idée d'un groupe dangereux avec un leader qui exploite et manipule ses fidèles. Les sociologues, eux, parlent de «sectes» en opposition avec «église» et utilisent le terme «secte» de manière neutre. A cause de cette confusion de langage, les scientifiques parlent aussi de «nouveaux mouvements religieux» ou de «minorités spirituelles». La plupart des

sectes ne sont pas dangereuses. Ce sont de petits groupes aux croyances et aux pratiques particulières. Mais l'attention médiatique se focalise naturellement sur les dérives.

A-t-on répertorié les sectes existants en Suisse?

Il y a eu plusieurs essais de les répertorier, notamment en Suisse alémanique. Mais ce n'est pas facile, car ça bouge très vite et il y en a plusieurs centaines. Les médias ne se concentrent que sur un petit nombre de groupes actuellement très controversés.

Vous pensez aux raéliens?

Par exemple, oui. Ils sont intéressants parce qu'ils représentent le groupe «soucoupiste» le plus grand du monde avec une forte organisation et des «membres». Or, d'habitude les «soucoupistes» s'organisent plutôt dans un milieu sans structures fortes. La scientologie est également régulièrement médiatisée. C'est un mouvement qui se voulait scientifique à la base. Ayant été rejeté par les scientifiques, il s'est réorienté vers un mode spirituel pour être finalement à cheval entre la religion et les parasciences.

Et les anthroposophes?

C'est un groupe assez important en Suisse. C'est un excellent exemple d'un mouvement qui a fait beaucoup de bruit au début. Lorsqu'ils se sont implantés en Suisse dans les années 20, il y avait une quasi-phobie des anthroposophes, puis les gens se sont habitués. Beaucoup de mouvements religieux démarrent avec ferveur, ce qui crée un rejet mutuel entre les fidèles et la société. Avec le temps, cela passe souvent. Le début du XX^e siècle a connu cela également avec l'Armée du Salut. A l'époque, on parlait d'elle de la même manière que de beaucoup de «sectes» aujourd'hui. Maintenant, les salutistes, qui font partie de ce qu'on appelle le mouvement évangélique, sont très bien acceptés par la population.

Les sectes sont-elles l'objet d'une surveillance particulière à l'Observatoire des religions?

Pas du tout. L'Observatoire n'effectue pas de surveillance, mais c'est une institution de recherches sociologiques, anthropologiques et historiques. Au sein de l'unité, différents projets sont en cours, par exemple sur le yoga en Suisse, sur les évangéliques (ndlr voir p.5), sur les coptes orthodoxes, ou sur la religiosité en général. En ce qui concerne les «sectes» ou les «nouveaux mouvements religieux», notre collaboratrice Joëlle Sanchez effectue en ce moment une recherche quantitative sur plusieurs de ces mouvements en Suisse.

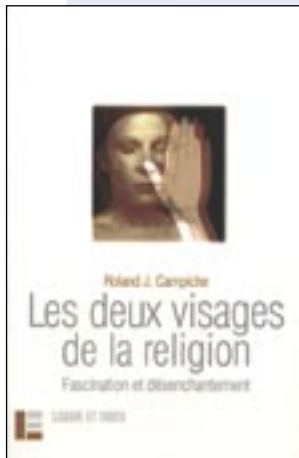
Propos recueillis par Muriel Ramoni



Dévôt de la secte des Hare Krishna

LES SUISSES SONT-ILS DE FERVENTS CROYANTS?

Pour répondre à cette question, le sociologue Roland Campiche vient de publier un nouvel ouvrage sur la religion des Suisses.



Il est un constat douloureux pour les Eglises dites historiques (catholiques et réformées): elles se vident! Les sociologues, moins pessimistes que les pasteurs et autres curés, constatent que si la messe et le culte sont désertés, le sentiment religieux, lui, n'en reste pas moins vivace. Les études sociologiques montrent en effet que seul 10% des gens dit ne jamais prier. L'offre de spiritualités est aujourd'hui très diverse et

de nombreuses personnes semblent se composer une religion propre faite d'éléments disparates.

Roland Campiche, créateur de l'Observatoire des religions de l'UNIL, est un fin connaisseur de ce phénomène. Auteur d'un ouvrage de référence sur les pratiques religieuses de notre pays, *Croire en Suisse(s)* (éditions l'Age d'Homme, 1992), il vient de publier une nouvelle étude, *Les deux visages de la religion. Fascination et désenchantement*, qui élargit et complète notre compréhension du sujet. Ce dernier livre présente l'idée de la dualisation du religieux. Un principe qui montre que nous avons affaire d'une part à une religion institutionnelle en perte de vitesse, d'autre part à une religion universelle qui, elle, fascine bon nombre de personnes. Ces deux facettes font écho à deux courants présents dans la société: la réaffirmation des valeurs chrétiennes et la légitimité de l'épanouissement personnel. La religion ou la spiritualité est très certainement une affaire privée, mais pas seulement. L'étude de Roland Campiche montre les limites d'une théorie de l'individualisation du religieux. Si les sondages montrent que la foi apparaît comme une ressource personnelle en cas de coups durs, nombre de gens considèrent que la religion joue un rôle social et est un moyen en quelque sorte d'humaniser la société.

M.R.

Roland J. Campiche, *Les deux visages de la religion. Fascination et désenchantement*, Genève: Labor et Fides, 2004, 283 pages + Annexes

Roland Campiche interviendra au cours public le 19 janvier sur le thème «De Jésus à Bouddha, le religieux à la carte».

FAUT-IL CRAINDRE LES ÉVANGÉLIQUES SUISSES?

Mouvement au sein de la grande famille des protestants, l'évangélisme est souvent taxé de fondamentaliste et conservateur. De fait, il n'a pas très bonne réputation, surtout depuis qu'un certain George W. Bush se targue d'y adhérer avec ferveur. Les évangéliques suisses souffrent-ils de la mauvaise aura de leurs cousins d'Amérique?

Rencontre avec Olivier Favre, qui consacre une thèse à l'étude de ce groupe religieux.

En Suisse, le mouvement évangélique représente 3% de la population. Quand on sait que 10% des habitants de notre pays se disent croyants pratiquants réguliers, ce pourcentage est loin d'être insignifiant. Mais qui sont donc les évangéliques suisses? Une recherche en sociologie de la religion, menée par Olivier Favre, tente d'y répondre. Son objectif: appréhender le fait évangélique par une enquête quantitative. 1500 communautés évangéliques, réparties en 40 dénominations (parmi lesquelles on peut citer les Eglises libres, les Eglises de réveil, les baptistes, les méthodistes, les pentecôtistes...), ont été recensées sur l'ensemble du territoire. Les membres de 60 d'entre elles ont participé à une étude établie sur la base des enquêtes du sociologue Roland Campiche présentée dans les ouvrages *Croire en Suisse(s)* et *Les deux visages de la religion (voir ci-contre)*. Au final, ce sont plus de mille questionnaires qui ont été retournés à Olivier Favre, qui les a ensuite analysés.

Uniscope: Comment définit-on l'évangélisme?

Olivier Favre: Cinq points sont caractéristiques du mouvement évangélique. Le premier a trait à la conversion qui est le résultat d'une démarche individuelle et personnelle d'appropriation du salut. Les quatre autres points concernent le rapport à la Bible, l'aspect transdénominationnel (sorte d'œcuménisme intra-protestant), l'importance donnée à la figure du Christ et enfin l'aspect missionnaire beaucoup plus important que dans d'autres courants protestants. Au vu de ces «critères», il est bien évident qu'on retrouve la «tendance évangélique» chez de nombreux croyants, toutes dénominations confondues. Aux USA, par exemple, beaucoup de catholiques adhèrent au courant évangélique.

A priori, on a le sentiment que les évangéliques sont fondamentalistes et conservateurs. Est-ce justifié?

En fait, seuls 10% des assemblées évangéliques suisses sont entièrement fondamentalistes.

La majorité est beaucoup plus modérée. Sur les 130 questions de mon étude, plusieurs portent sur la politique et les valeurs de société. Au niveau politique, je m'attendais à trouver une tendance de droite marquée. Ce n'est pas le cas. On ne peut pas dire que les choix politiques des évangéliques soient différents du reste des Suisses, sauf en matière de morale individuelle. Ainsi, la moitié des personnes interrogées votent de préférence pour l'Union démocrate fédérale (droite) ou le Parti évangélique (centre), deux partis très conservateurs notamment dans leur attitude face à l'avortement ou à l'homosexualité.

Quelle attitude les évangéliques suisses ont-ils face à la politique de George W. Bush?

Mon impression, qui découle de nombreux contacts avec les acteurs du milieu, est qu'ils ont une certaine sympathie pour la politique de Bush en ce qui concerne ses valeurs morales mais que, face à sa politique environnementale ou à la guerre en Irak, ils lui sont défavorables.

Les évangéliques, des gens comme tout le monde?

Politiquement, oui. Le distingo se situe essentiellement au niveau des valeurs, celles d'une morale chrétienne traditionnelle, et dans leur pratique religieuse, régulière à 90% (présence au culte minimum deux fois par mois). Leur intérêt pour la famille est également plus marqué et ils ont en moyenne plus d'enfants que le reste des Suisses (taux de natalité de 1,9%).

Pourtant, il semble qu'on ne les voit pas toujours d'un bon œil...

En fait, une enquête menée en ville de Neuchâtel a montré que la moitié de la population considère l'évangélisme comme une Eglise indépendante. Un quart pense qu'il s'agit d'une secte. Le dernier quart ne sait pas. Il est certain que les évangéliques de Suisse et d'Europe souffrent en partie aujourd'hui de la mauvaise image des évangéliques américains.

Propos recueillis par M.R.

L'UNIL À LA TÊTE DU FUTUR «RÉSEAU CINÉMA CH»

La Section de cinéma de la Faculté des lettres s'apprête à devenir le point de référence d'un réseau suisse réunissant plusieurs institutions liées au cinéma. Rencontre avec son directeur, le professeur François Albera.

L'UNIL, l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne) et la Cinémathèque suisse ont lancé il y a plusieurs années déjà un projet d'institut romand du cinéma, encouragé par Charles Kleiber. Le secrétaire d'Etat à la Science et à la Recherche a étendu le concept au niveau suisse en incluant notamment les universités de Zurich et de Bâle et des écoles d'art. «Leading house» de ce Réseau cinéma, l'UNIL a pu se réjouir récemment de voir la CUS (Conférence universitaire suisse) accorder un budget de 3,1 millions de francs pour la mise en œuvre de ce projet. Deux maîtrises universitaires en cinéma sont déjà envisagées: l'une dans le cadre du réseau, l'autre propre à l'UNIL. Reste une inconnue du côté des HES (écoles d'art de Lausanne, Zurich et Lugano), dont la participation n'est toujours pas assurée sur le plan financier.

«Ce programme doit démarrer en 2006, assure le professeur François Albera. Notre section porte ce projet depuis le début, mais nous n'allons pas nous dissoudre dans le futur institut, qui s'ajoute à notre activité au sein de la Faculté des lettres. Nous sommes passés d'une poignée d'étudiants lors de la création de la section en 1990 à quelque 300 qui se pressent dans une modeste salle de projection abritant cours et séances de films. On atteint vraiment un degré de saturation sur le plan des locaux, alors qu'à ce développement interne va s'ajouter l'accueil des étudiants du futur réseau, qui viendront de toute la Suisse...»

La section compte deux professeurs ordinaires, François Albera et Olivier Lugon. Spécialiste de la photographie, ce dernier enseigne l'esthétique de l'image à l'EPFL, dans le cadre des cours en sciences humaines, et partage son enseignement à l'UNIL entre l'histoire de l'art et le cinéma. La section compte également Maria Tortajada, professeure assistante, Freddy Buache, qui officie auprès des étudiants de première année en qualité de privat-docent, et son successeur à la tête de la Cinémathèque suisse, Hervé Dumont, qui vient d'être nommé professeur ad personam. Il faut ajouter six assistants et un maître assistant, Laurent Guido, qui a soutenu la première thèse de la section, «L'âge du rythme», sur les théories du rythme dans le cinéma des années 20 en France. Huit doctorants vont lui emboîter le pas.

«Maudit cinéaste»

«Un deuxième poste de maître assistant sera mis au concours en 2005 pour assurer notamment l'analyse de films, annonce François Albera. C'est un domaine important de notre enseigne-



François Albera, directeur de la Section de cinéma.

ment puisqu'il dote les étudiants d'outils leur permettant de "lire" les films dans leur complexité narrative autant que thématique et esthétique. Les autres cours portent aussi bien sur un "auteur" – une catégorie que nous interrogeons – une période, un cinéma national. Nous avons eu Renoir, Chaplin, Griffith, René Clair, Bunuel, Max Ophüls... Cette année, il s'agit notamment de Luchino Visconti et de Claude Autant-Lara, "maudit cinéaste" dont toutes les archives ont été déposées à la Cinémathèque et qui offre un riche objet d'étude.»

«Outre les cours d'histoire du cinéma et l'analyse des différentes approches théoriques — esthétique, sémiologique, anthropologique, etc. — nous permettons aux étudiants d'entrer un peu dans la "fabrique du cinéma", avec des cours sur les constituants filmiques tels que la lumière ou le montage, ou sur les métiers liés au cinéma comme la critique, l'archive, les festivals (notamment grâce à des stages dans des institutions). Cette interaction entre la théorie et la pratique devrait s'accroître avec la mise en œuvre du "Réseau cinéma CH" puisque les écoles d'art comme l'ECAL, ainsi que la Cinémathèque en font partie. Nous nous efforçons ici même de mettre les étudiants en contact avec des réalisateurs contemporains, et notamment des cinéastes suisses, qui viennent présenter leurs films et participer à des séminaires (par exemple Jean-Marie Straub, Michael Snow, Jean Rouch, Philippe Garrel). Certains étudiants sont d'ailleurs dans la perspec-

tive de faire un jour du cinéma, comme Lionel Baier, qui a récemment réalisé *Garçon stupide* et qui enseigne à l'ECAL après avoir fait une licence en cinéma.»

Renouveler l'histoire du cinéma

L'un des axes de recherche de la section s'inscrit dans un courant qui situe l'avènement du cinéma dans le contexte de son époque. Selon François Albera, il s'agit d'un courant «plutôt vivace aux Etats-Unis et au Canada, un peu en Italie, pays avec lesquels nous avons de nombreux échanges, pratiquement pas en France. Nous étudions le cinéma en tant que produit de la société industrielle, des loisirs et de l'urbanisation, parmi d'autres spectacles jouant sur la lumière, l'image projetée, la performance physique au sein d'un dispositif technique, mais tout autant en dialogue avec les recherches scientifiques en optique et en physiologie. Le cours que je donne cette année, intitulé "Le cinéma projeté", s'attache précisément aux utopies littéraires ou en images qui "inventent" le cinéma avant son avènement ou le perfectionnent au-delà de ce qu'il est au moment où ces utopies sont formulées.»

Les étudiants sont ainsi familiarisés autant avec Villiers de L'Isle Adam, Jules Verne, Wells, Apollinaire ou Saint-Pol Roux qu'avec Marcel L'Herbier ou Steven Spielberg...

>SUJETS COMMENTÉS
PAR LES ENSEIGNANTS
DE LA SECTION
DE CINÉMA

L'APPAREIL NUMÉRIQUE (ET POLITIQUE) QUI ABSENTE LE SUJET

Le professeur François Albera met en parallèle deux injonctions, celle de la publicité Sony et celle du président Bush.

Que voit-on sur cette affiche? La photographie d'un quai de gare ou de métro dans une perspective accusée avec une rame de wagons sur la droite. De la première portière ouverte jaillit un bras de femme tenant à la main un appareil photo numérique. L'index de la main s'apprête à appuyer sur le déclencheur de l'appareil qui est dirigé sur le spectateur de l'affiche.

Le slogan publicitaire s'inscrit au-dessus de ce bras «armé» et proclame: «Ne pensez pas. Tirez.» Ce slogan valorise la vitesse d'exécution, la photo pouvant être prise au moment où les portes se ferment alors que le corps du photographe est déjà à l'intérieur. Le jeu sur les lignes de fuite accentue cette imminence du départ du train (lequel est associé depuis le XIX^e siècle à la vitesse, au déplacement: l'un des premiers films Lumière enregistre l'arrivée d'un train en gare, du fond de la perspective vers l'appareil qui occupe la place du spectateur. Ici, c'est l'appareil qui «fonce» sur le spectateur...)

Mais surtout ce slogan proclame l'obsolescence de la réflexion, de

la pensée au profit d'un réflexe, d'un acte immédiat. Cet acte revient à photographier mais, comme le terme anglo-américain le laisse entendre, prendre une photo c'est aussi tirer avec une arme, tuer. L'association photo-meurtre ou chasse est ancienne. Songeons au «fusil photographique» de Marey... Aussi Whistler écrit à Fantin-Latour en 1862: «On l'attrape [l'instant] comme on tue un oiseau en l'air.» D'autre part, dans la publicité Sony, l'absence d'œil humain derrière l'appareil est significatif d'une mise en évidence inédite de l'automatisme de l'appareil. Au début du XX^e siècle, le slogan de Kodak était: «Appuyez sur le bouton, Kodak fera le reste», mettant l'accent sur le développement et le tirage de la photo qui auparavant mobilisaient un savoir-faire de la part de l'amateur, qui trempait ses mains dans le révélateur. On l'en dispensait désormais et il n'avait qu'à regarder et mettre en marche la machine.

Aujourd'hui le regard n'est plus requis, à peine le fait d'appuyer sur le bouton subsiste-t-il: la machine fonctionne seule, non seulement plus vite et mieux que l'œil humain (thème des années 1920), mais sans lui. Le bras ne sert pas d'un outil de vision, il est devenu prothèse, bras articulé,

décervelé ("don't think"). L'appareil numérique, à la capacité illimitée ou presque, fonctionne seul, il absente le sujet. Caméra de surveillance, «loft», toute une série de dispositifs de voyure se sont développés depuis une vingtaine d'années sur ce mode. Bergson avait formulé la théorie – reprise par Deleuze – d'une immanence des images portées par la lumière, d'une permanence des images dans le temps, que des récits de science-fiction avaient avancée avant lui. «La photographie est déjà prise, déjà tirée dans l'intérieur même des choses et pour tous les points de l'espace»; il suffit d'offrir un écran noir (voir ci-dessous) sur lequel les images se détachent. Ainsi les photos se prennent-elles toutes seules (téléphones portables, etc.), sont-elles déjà prises, et ordonnent-elles une mise en scène des choses à leur mesure.

Marcel Mauss avait observé la migration des comportements gestuels des Etats-Unis à l'Europe, via les films hollywoodiens. Ainsi le théâtre du cinéma pornographique sado-maso entre-t-il dans les prisons irakiennes via de braves soldates et soldats conformes à l'ordinaire états-unien, mettant à leur manière en œuvre l'un des slogans électoraux de George Bush: «No conversations. Acts.»



Jean-Luc Godard et Raoul Coutard à la Mitchell

QUESTION(S) DE REGARD(S)

Professeure assistante à la Section de cinéma, Maria Tortajada évoque cette photographie réunissant Jean-Luc Godard et son chef opérateur Raoul Coutard (Le Mépris, Pierrot le fou et bien d'autres). Selon elle, cependant, le vrai protagoniste de cette image est la machine (en l'occurrence une mythique Mitchell).

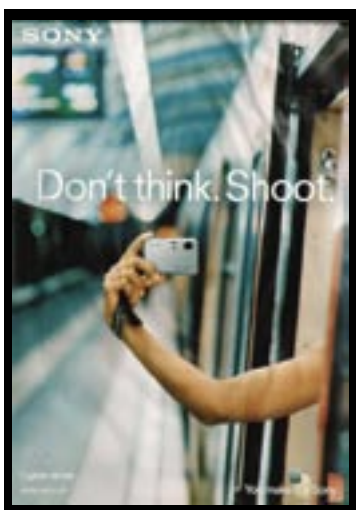
«A mon sens, cette image témoigne du fait que le cinéma, ce n'est pas seulement un film, des histoires, des personnages, tout ce qu'on voit sur l'écran, mais que c'est un processus qui doit passer par la machine, même aujourd'hui alors que parallèlement aux techniques plus classiques on trouve notamment des caméras numériques. Il s'agit toujours d'un dispositif de vision, car le spectateur n'accède à la représentation qu'on veut lui donner qu'à travers une machinerie qui inclut, dans le cas du cinéma, une caméra. Mais le théâtre, l'opéra et d'autres formes de représentation impliquent un dispositif de vision. Pour voir, on doit passer par la machinerie. Ici, on a utilisé de la pellicule 35 mm, qui nous renvoie aujourd'hui à une forme de cinéma que certains nous annoncent moribonde. Mais il y a toujours eu plusieurs manières de faire fonctionner le cinéma, depuis ses origines même lorsqu'il était intégré par exemple à des phénomènes de foire. Cette image renvoie à la modernité du cinéma, qui rajeunit à ce moment-

là avec la Nouvelle Vague, et qui aujourd'hui puise son renouveau par exemple chez un Vincent Pluss, en Suisse romande, qui a réalisé *On dirait le Sud* avec une caméra numérique.

A la Section de cinéma de l'UNIL, nous mettons en perspective les dispositifs de vision à travers le temps, pour essayer de mieux comprendre les formes actuelles de la représentation cinématographique. Cette image me semble intéressante car elle montre l'opérateur et le réalisateur dans cette activité du regard qui passe par la machine. L'image pour nous est hors champ, elle est dans la caméra et eux seuls la regardent. Les spectateurs ne verront pas cette image. Ils verront quelque chose qui a été médiatisé par la machine et leur regard même est ainsi intégré dans le dispositif de vision. Cet outil conceptuel est très utile pour aborder les différentes pratiques du cinéma et les nombreuses façons de l'utiliser au gré des époques. Les dispositifs de vision participent à nos manières de voir et de penser le monde.»

Propos recueillis par
Nadine Richon

François Albera



Publicité Sony pour un appareil photo numérique.



Ecran noir: prison d'Abou Graïb en Irak...

UN TEXTE RASSEMBLEUR

«Ce texte exprime d'abord des valeurs qui devraient rassembler toute la communauté universitaire», estime le professeur **Jean-Daniel Horisberger**. Membre de la Commission Avenir du Sénat – groupe dont la réflexion est venue alimenter et préciser la charte de l'Université – il considère également ce document comme un possible «instrument de lutte» dans le nouveau contexte institutionnel dicté par la LUL.

Cette loi portée par la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon renforce la direction de l'UNIL, qui a notamment le pouvoir de nommer professeurs et doyens. Au niveau des facultés, les décanats prennent aussi de l'ampleur. En face, le conseil de l'Université, avec ses 44 membres élus, remplace désormais le Sénat dans un rôle de contrepoids. Alors que la LUL a pu parfois sembler (à tort ou à raison) comme une loi «parachutée» depuis le DFJ, la charte des valeurs apparaît comme un document mûrement pesé à l'interne,

offrant à chacun l'occasion de s'y référer au quotidien. La défense de ces valeurs communes pourrait même conduire à les brandir comme un instrument de lutte. Dans quelles situations? «Par exemple en cas de conflit avec la direction, pour fonder des remarques, voire des refus», explique Jean-Daniel Horisberger. Cet instrument pourrait être utilisé pour défendre nos convictions contre d'éventuels abus venant de nos propres instances dirigeantes, ou de l'extérieur...»



En contact avec la recherche

A quelles valeurs formulées par la charte tient-il particulièrement? «On constate en ce moment des tendances qui voudraient séparer l'enseignement et la recherche. Or l'université ne transmet pas des connaissances figées et les professeurs doivent rester en prise avec la recherche et donc les processus d'acquisition du savoir qu'ils vont enseigner. Sinon, il s'agit d'une connaissance détachée de ses bases, difficile à utiliser et à transmettre. J'apprécie particulièrement la phrase selon laquelle l'enseignement universitaire est inséparable de la recherche. La charte me semble très équilibrée, elle pondère chaque élément avec un argument complémentaire, par exemple l'autonomie avec la responsabilité. Ou l'accent porté sur des domaines d'excellence, avec le respect des missions de base de l'UNIL.»

Enfin, le professeur Horisberger mentionne la liberté académique, une valeur sans doute utile à rappeler en ces temps incertains où le politique se montre parfois très impatient de savoir où rebondit l'argent investi.

N.R.

La charte de l'UNIL est disponible sur le site: www.unil.ch



L'UNIL AFFICHE SES VALEURS

Au moment où la nouvelle loi sur l'Université de Lausanne (LUL) entre en vigueur, l'UNIL se donne un supplément d'âme en adoptant une charte pour rassembler toute la communauté universitaire autour des valeurs constitutives de l'institution. Trois questions au recteur Jean-Marc Rapp.

A l'heure où le nouveau Conseil de l'Université s'appête à entrer en scène pour présenter, notamment, un candidat recteur au Conseil d'Etat (en juin 2005), *Uniscope* propose une rencontre avec Jean-Marc Rapp, recteur de l'UNIL, sur le thème des valeurs élaborées au sein de l'institution en petit comité rédactionnel, d'abord, puis dans le groupe plus large de la Commission Avenir. La charte adoptée par l'ensemble du Sénat le 25 novembre 2004 offre «un instrument de cohérence qui définit les valeurs prioritaires pour l'UNIL» dans un contexte à la fois favorable à l'université (autonomie renforcée par la loi) et douloureux sur le plan des choix politiques et des perspectives financières.

Uniscope: Monsieur le recteur, en quoi cette charte des valeurs vient-elle compléter la LUL mais aussi la vision stratégique récemment publiée?

Jean-Marc Rapp: Pour résumer, la loi fixe les missions générales de l'UNIL et dicte les procédures pour remplir ces missions, en précisant quels organes agissent au sein de l'institution et comment. La vision stratégique est un document émis par l'université elle-même, qui fixe les grands axes prioritaires et formule des objectifs notamment sur le plan de l'enseignement et de la recherche. Enfin, la charte vient en quelque sorte compléter ce dispositif en proposant aux membres de la communauté universitaire un certain nombre de valeurs à faire vivre au quotidien. Elle se situe au niveau éthique.

Est-ce à dire que l'UNIL ne prônait aucune des valeurs clairement affichées aujourd'hui?

Non, mais certaines choses sont bonnes à rappeler de manière percutante dans un texte dense et limpide. Ce texte ne crée pas tout d'un coup un ensemble de valeurs absentes auparavant, mais l'exercice qui consiste à les discuter, à les reformuler, à les revisiter au cours d'un processus qui est le fruit d'une réflexion collective au rectorat, au conseil des doyens comme au Sénat est déjà utile en soi. Le rectorat a initié ce projet de charte en accord avec le conseil des doyens. Il y a des points qui me tiennent particulièrement à cœur dans cette charte, sa manière par exemple d'articuler l'autonomie de l'Université avec sa responsabilité, notamment dans l'usage des ressources.

Ce texte pourrait-il être brandi devant les députés en cas de menace sur le budget, par exemple?

Non, mais il pourra servir à l'interne, par exemple lors de l'engagement des nouveaux collaborateurs de l'UNIL. Il me paraît également important qu'il soit connu des étudiants. Naturellement, l'université a besoin de moyens pour accomplir ses missions, mais nous devons nous comporter de façon éthique et responsable indépendamment même des contraintes financières. A mon avis, ce texte sera utile aussi bien à la direction de l'UNIL qu'à son parlement. Chacun pourra s'y référer.

Propos recueillis par Nadine Richon

LA FAE S'INTERROGE

Après hésitation, la Fédération des associations d'étudiants s'exprime sur la nouvelle charte.

Guillaume Henchoz, étudiant en lettres et membre du bureau de la FAE, s'interroge: «Quelle direction l'UNIL veut-elle prendre? Cette charte est le résultat d'un large consensus sur l'enseignement dans des termes abscons. Cela correspond plus à une opération de communication qu'à une véritable prise de position. Quand nous avons lu le texte, nous avons été assez empruntés. Certains passages sont bien, d'autres restent très obscurs. La partie du texte qui me semble particulièrement «floue» est celle qui concerne l'autonomie de notre UNIL. Ce terme est à manier avec précaution: de quoi veut donc s'affranchir l'UNIL? A première vue positive et alléchante, l'autonomie dont il est question ici fait bizarrement son apparition à l'heure où il nous semble pouvoir constater un désengagement toujours plus important des instances étatiques, publiques dans la politique et le financement de nos universités. On trouvera plus loin dans la charte la mention «l'UNIL considère les savoirs comme un bien public»... Tout n'est pas mauvais donc. Mais à force de chercher à ménager la chèvre et le chou, le résultat pêche en lisibilité... C'est dommage...»

«Le texte est global, généralisant et pas assez abouti, ajoute Sandrine Cornut, secrétaire générale de la FAE. Il a été jeté trop rapidement et n'avance pas d'arguments très clairs sur la politique universitaire que veut suivre le rectorat.»

Propos recueillis par Delphine Gachet



Anne-Catherine Lyon, la mise en œuvre de la LUL vous paraît-elle en bonne voie?

– D'abord je pense que les élections pour le Conseil de l'Université ont mis en mouvement les facultés et favorisé le débat démocratique. C'est une manière vivante d'entrer dans la LUL. Autre nouveauté de taille, le budget confié à l'Université par le Grand Conseil via une subvention. Le vote de la subvention s'est conclu le 22 décembre par le vote du budget cantonal. La commission des finances avait jugé qu'il convenait d'amputer deux millions à l'Université. En élaborant la transmission des ressources financières par le biais d'une subvention, on voyait en effet apparaître des montants qui ont semblé nouveaux. En réalité, il s'agissait de montants ordinaires... Il fallait rappeler cet élément-là. Avec d'autres, j'ai aussi plaidé de façon très forte en faveur de cette institution majeure pour le canton. Malheureusement, on n'arrive pas à satisfaire toutes les demandes légitimes

«JE SUIS EN PHASE AVEC L'UNIVERSITÉ»

Pour Anne-Catherine Lyon, l'UNIL doit se positionner comme une institution «de grande valeur». La nouvelle présidente du Conseil d'Etat souligne notamment l'importance de la médecine universitaire pour le canton.

de l'UNIL mais du moins fallait-il respecter la dotation négociée entre celle-ci et l'Etat. Plus généralement, je crois que le succès de la LUL devant le Grand Conseil vient de cette articulation voulue entre autonomie, avec une Direction forte, et ancrage de l'UNIL au service de la société vaudoise. Autrement dit, autonomie et service public...

Comment voyez-vous le rôle des étudiants dans le cadre de la LUL?

– Une université sans étudiants n'a pas de raison d'être. La loi leur offre une plus forte représentation, avec 12 sièges sur 44 au sein du nouveau Conseil de l'Université. C'est aussi une façon de les amener peut-être à se positionner en faveur de l'institution alors qu'ils ne font que la traverser. Les débats furent assez soutenus en commission sur cette question de la répartition des sièges. Pour ma part, je me réjouis de pouvoir compter sur une FAE dynamique. J'ai besoin d'avoir des interlocuteurs forts et représentatifs, donc j'espère qu'ils vont par-

venir à stabiliser leur comité et leur présidence.

La loi doit-elle selon vous inciter l'UNIL à adopter une politique plus agressive sur les marchés de l'enseignement et de la recherche?

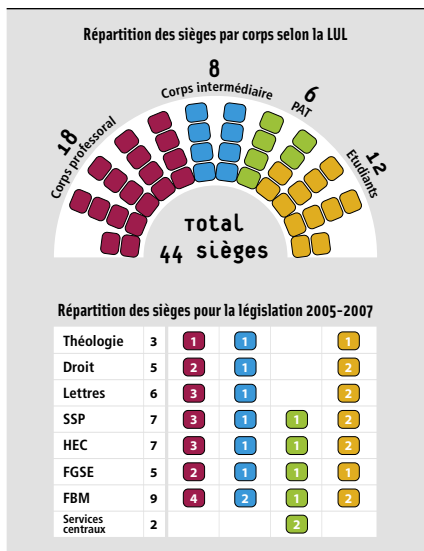
– Je n'utiliserais pas cette terminologie, mais si l'on parlait d'esprit d'entreprise, cela m'irait. Dans la recomposition du paysage universitaire, il faut pouvoir agir avec rapidité, par exemple pour engager certains professeurs. Le politique a voulu doter l'institution d'instruments plus efficaces. Nous attendons de manière très forte comme une université de grande valeur. Elle en a déjà démontré la capacité par le passé avec le projet triangulaire et le transfert de trois facultés à sa voisine immédiate, l'EPFL. Je pense qu'elle a manifesté là une vision d'avenir en dégageant des ressources pour se renforcer ailleurs.

Mais comment concevoir la notion d'universalité et le rôle notamment de la Faculté de biologie et de médecine au sein de l'UNIL?

– La question de l'universalité a été en partie tranchée par l'université elle-même dans le cadre du projet triangulaire. Je pense que c'est une notion qu'il faut révisiter. S'agissant de la FBM, une faculté aussi importante par la taille et les enjeux qui se jouent sur le plan suisse, il ne fait aucun doute à mes yeux qu'elle peut et doit rester au sein de l'institution UNIL. Mais peut-être faut-il, pour avoir là aussi un coup d'avance, donner une autonomie un peu accrue à cette faculté et d'ailleurs, dans le règlement que l'UNIL doit élaborer pour le lien entre la FBM et l'Hôpital universitaire, l'institution réfléchit à des solutions tout à fait novatrices. Je suis en phase avec l'université et j'entends bien me faire le porte-parole de ces solutions. Nous avons une carte majeure à jouer dans le débat sur la médecine universitaire.

Propos recueillis par Nadine Richon

(lire aussi interview Pierre-Yves Maillard en page 27)



L'UNIL FAIT PEAU NEUVE

La nouvelle loi sur l'Université est entrée en vigueur le 1er janvier de cette année. Les membres du Conseil viennent d'être élus. Ils siègeront (voir ci-contre la répartition des sièges) durant deux ans pour donner forme à la LUL et peaufiner le règlement d'application. Une nouvelle gouvernance participative s'installe.

Cet automne, le prochain recteur sera nommé par le Conseil d'Etat. Puis viendra la nomination des autres membres de la Direction de l'UNIL, celle des doyens et des vice-doyens. Tous entreprendront en fonction le 1er septembre 2006.

La mue ne fait que commencer!

DES TESTS, QUOI, POURQUOI?

Il y a quatre tests de base. Un cinquième est prévu pour les sportifs d'élite. Selon les disciplines sportives pratiquées et le niveau, d'autres peuvent être proposés.

1. Test d'effort sur tapis roulant

Pour mesurer le niveau maximum des pulsations.

Principe: on court jusqu'à ce qu'on ne puisse plus, sachant que la vitesse du tapis augmente de 1km/h toutes les trois minutes pendant 12 minutes, puis toutes les 60 secondes depuis la douzième minute.



2. Mesure du pourcentage de masse grasseuse

Principe: 4 points sont mesurés à l'aide d'une pince (aisselle, biceps, triceps, hanche). Pour une population entre 18 et 30 ans, ce pourcentage devrait être compris entre 12 et 20% pour un homme et 18 et 26% pour une femme.



3. Tension artérielle

4. Test de souplesse

Si on manque de souplesse, on augmente son risque de blessures. En fonction du résultat, des exercices d'assouplissement (stretching) sont proposés.

5. Pour les sportifs de haut niveau, test «ergojump»

Pour mesurer la force des jambes, la détente, l'élasticité musculaire.

Principe: sauts sur une plate-forme de force, sur une et deux jambes.



Le personnel du CASS analyse les mesures sur ordinateur et, en fonction des résultats, élabore un plan d'entraînement sur un plus ou moins long terme et selon les disponibilités et les possibilités d'entraînement. Des conseils pratiques sont donnés sur le type d'activités sportives

à faire ou à développer, et parfois aussi sur l'alimentation.

Le CASS effectue également des tests pour des clubs ou des sportifs de haut niveau (le LUC volley ball, le Lausanne Hockey Club, le patineur Stéphane Lambiel, et bien d'autres) ainsi que pour des groupes tels que la police ou la gendarmerie.

CASS, S051, entrée côté Est

Re ns.: secrétariat des sports universitaires

tél.: 021 692 21 50; e-mail: cass@sports.unil.ch

www.ds.unil.ch/sport/activites/cass.html

CONNAIS-TOI TOI-MÊME, UNE PHILOSOPHIE POUR LE SPORT...

Faire du sport, oui, mais pas n'importe comment. Pour bien commencer, il est important de se connaître... Tester sa condition physique, c'est possible au Service des sports de l'UNIL et de l'EPFL.



«**E**conomisez votre corps, perdez du poids, retrouvez la forme...» des mots qui réveillent en certains la motivation de se prendre en main tandis qu'ils provoquent chez d'autres un gros soupir de découragement doublé d'un «je sais qu'il faudrait que je me bouge, mais...».

Quoi qu'il en soit, ces phrases chocs ouvrent la page internet du Centre d'analyse sport et santé de l'UNIL-EPFL (CASS) qui, parmi ses prestations, propose une analyse de la condition physique à tous ceux qui désirent commencer une activité sportive ou améliorer leurs potentialités en bénéficiant de conseils de professionnels du sport. Pour Jean-Sébastien Scharl, responsable du CASS, la promotion du sport, de l'activité physique et de la santé est essentielle.

Tester ses capacités physiques

L'analyse de la condition physique, proposée au CASS, permet de connaître ses capacités sportives et sert de base à l'élaboration d'un programme d'entraînement personnalisé en fonction de ses objectifs et de ses disponibilités pour une activité sportive régulière. Des tests sont effectués à l'aide d'appareils de mesure de haute technologie. Parmi ceux-ci, un test d'effort sur bicyclette ergométrique ou tapis roulant, un test de mobilité, la prise de la tension artérielle et la mesure du pourcentage de masse grasseuse. Ces tests et les conseils d'entraînement donnés en fonction des résultats permettent de commencer – ou poursuivre – une activité physique de manière saine tout en favorisant l'amélioration des performances. «Nous désirons que les gens se mettent en mouvement de manière sûre et saine, souligne Jean-Sébastien Scharl. L'idée, c'est qu'une personne qui désire entreprendre une activité sportive ne se décourage pas la première semaine parce qu'elle aura forcé. Il s'agit de bien se connaître pour commencer de façon adéquate et progresser à son rythme. Faire du sport doit toujours être un plaisir.»

Muriel Ramoni

Prestations du CASS

Tests	Durée	Prix: étudiants et communauté universitaire	Prix: autres
Analyse de la condition physique Test de base	1h	50 fr	60 fr
Analyse et programme personnalisé Test de performance	2h	100 fr (1 test) 170 fr (2 tests ou 2 pers.)	130 fr (1 test) 240 fr (2 tests ou 2 pers.)
Personnal trainer	1h 10 x 1h	60 fr 500 fr	80 fr 700 fr

LA SANTÉ AU TRAVAIL, UN LUXE?

L'Institut universitaire romand de Santé au Travail vient de fêter ses dix ans, alors que l'EPFZ a fermé sa propre unité. Le domaine reste peu encouragé sur le plan fédéral, regrette Michel Guillemain, directeur de cet institut intégré à la Faculté de biologie et de médecine et aux Hospices-CHUV.

En novembre dernier, dans le cadre du dixième anniversaire de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST), Bernard Decrauzat, directeur général des Hospices-CHUV, évoquait une récente étude genevoise selon laquelle 28% des consultations médicales sont motivées par des ennuis de santé liés aux conditions de travail. La santé n'est pas une affaire privée des employés, comme le pensent de nombreux patrons. Selon Michel Guillemain, directeur de l'IST, il ne s'agit pas non plus d'une simple question gérée par les assurances, mais d'une problématique de santé publique, qui devrait être prise en charge par l'Etat, comme chez nos voisins, à travers un institut national de recherche en sécurité et santé au travail.

«Hélas, souligne Michel Guillemain, la réponse de Pascal Couchepin consiste à dire qu'ayant donné davantage d'autonomie aux EPF c'est à elles de décider. Résultat, un institut se ferme à Zurich et on ne voit rien venir du côté de M. Aebischer à Lausanne, alors qu'il faudrait former des ingénieurs et susciter la recherche dans les domaines du risque et de la prévention.» Présent aux festivités de l'IST, le député vaudois Philippe Martinet a évoqué des occasions ratées au moment de la révision de la loi sur la santé publique: «Les problèmes de santé au travail ne sont pas parve-

nus jusqu'aux politiques». Il a relevé la faible «surveillance des apprentissages», notamment un déficit de contrôle des chantiers, et il a plaidé pour une vulgarisation systématique des travaux issus de l'institut.

Soutenu par le CHUV et l'UNIL ainsi que par l'Université de Genève, où un poste professoral doit encore être créé, l'institut basé à Lausanne rassemble 50 médecins, hygiénistes, psychologues du travail, ingénieurs de sécurité, ergonomes, chimistes, biologistes minéralogistes, techniciens du bâtiment et statisticiens. Malgré sa petitesse, l'IST est désormais le seul institut universitaire dédié à la santé au travail en Suisse. Il intervient à la demande des entreprises et des travailleurs, pour leur apprendre par exemple à identifier des dangers comme l'amiante, il étudie les risques classiques et émergents liés aux nanoparticules et autres produits potentiellement toxiques et s'intéresse de près aux souffrances psychologiques engendrées par la vie professionnelle.



Dans les grandes entreprises, les employés sont encouragés à sécuriser leur propre environnement de travail. Mais la prévention reste difficile à organiser pour les PME, d'où l'appel de Michel Guillemain à une prise en charge du problème au niveau politique. Le directeur de l'IST a encore souligné qu'il ne suffisait pas de responsabiliser les salariés sur leur poste de travail, au risque de les culpabiliser. «Il faut surtout donner un sens à ce travail, offrir un cadre motivant qui permettra aux gens de se comporter d'une façon adéquate et de rester en bonne santé.»



Nadine Richon

L'UNIL S'ILLUSTRE À LYON

Le professeur Jean-Bernard Racine, qui dirige l'Institut de géographie à la Faculté des géosciences et de l'environnement, vient d'être élu pour trois ans à la présidence du Conseil scientifique de l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon.

Cet institut regroupe toute une série d'unités de recherche du CNRS associées aux Universités Lumière (Lyon II) et Jean Moulin (Lyon III) dans des domaines comme l'archéologie, la linguistique, l'économie, les transports, l'histoire, la géographie, la psychologie. Il est doté d'une puissante plate-forme multimédia et accueille également des unités venues de l'Ecole normale supérieure, dont l'Institut d'Asie orientale.

Membre du Conseil scientifique du projet Anthropos nouvellement initié à l'UNIL, Jean-Bernard Racine souhaite jouer un rôle stimulant, réflexif, critique et créatif de passeur entre les équipes de l'UNIL et de l'Institut lyonnais. Un rapprochement encore renforcé par l'élection de la professeure de l'UNIL Anne-Claude Berthoud au sein du Conseil scientifique de l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon.

ANNONCES

Profitez des vacances de février pour rafraîchir vos connaissances en

- anglais du 7 au 11 février (6 périodes/jour)
- allemand du 7 au 11 février (6 périodes/jour)
- espagnol du 21 au 25 février (6 périodes/jour)
- russe du 28 février au 4 mars (6 périodes/jour)
- italien du 21 au 25 février (6 périodes/jour)

Cours de langues commençant au 2^e semestre 2005:

- préparation au TEOFL du 4 mars au 6 mai (4 périodes/semaine)
- commercial correspondence du 18 mars au 22 avril (2 périodes/semaine)
- speaking clearly du 16 mars au 13 avril + 27 avril, 11 et 25 mai (2 périodes/semaine)
- intercultural communication du 7 mars au 10 juin (2 périodes/semaine)
- français: préparation aux examens de sciences humaines du 7 mars au 3 juin (4 périodes/semaine)

Inscriptions jusqu'au 28 janvier sur le site

www.unil.ch/cdl ou Centre de langues UNIL, BFSH2, salle 2118, tél. 021 692 29 20, CentreDeLangues@unil.ch

Kinésiologie et massage: consultations pour un mieux être physique et/ou émotionnel. Les techniques utilisées sont le Touch For Health, le Brain Gym, les massages des méridiens, avec effet antidouleur, relaxant et structurel. Equilibration énergétique.

Luc Delbrouck, thérapeute agréé ASCA, séance remboursée par certaines assurances complémentaires. Espace Commesi, Maupas 16, 1004 Lausanne, 078 676 41 70.

Préverenges. A louer ou à vendre pour le 1^{er} avril 2005, joli appartement en PPE de 87 m², 4 1/2 pièces, avec box fermé, piscine. Tél. 021 802 44 62.



FORMER LES FORMATEURS

Donner des cours de formation continue figure dans le cahier des charges des enseignants de l'UNIL. Y sont-ils préparés? Un atelier mis sur pied par le service de formation continue veut les y aider.

Comme les semaines de cours et d'examens sont suffisamment chargées. L'atelier concocté par Jacques Lanarés, responsable du soutien à l'enseignement à l'UNIL, se déroulera en février, durant les vacances universitaires. Donné à une vingtaine de participants, il s'étendra sur trois journées: de 9h à 17h le 9 février et de 9h à 12h30 les 22 et 25. L'invitation à ce cours gratuit a été lancée en automne auprès de l'ensemble du corps enseignant de l'UNIL et des intervenants des cours actuels proposés par le Service de formation continue. Le taux de réponse déterminera la fréquence des prochains ateliers.

Le but du jeu

Pour un employé, un cadre d'entreprise ou d'administration ou un indépendant, suivre un cours de formation continue implique des choix finan-

ciers, des sacrifices de temps libre et contraintes d'organisation. Ses attentes sont proportionnelles à sa motivation et aux efforts consentis. Par ailleurs, son vécu lui donne une approche critique à toute nouvelle formation. Il cherche en outre un complément pertinent pour sa pratique.

Cet atelier aidera les enseignants à s'adapter à ces exigences spécifiques, à choisir les techniques pédagogiques adaptées et à favoriser le transfert des apprentissages. Il enseignera également par la pratique les méthodes simples pour organiser et exploiter des activités de groupe avec des étudiants de formations et d'horizons professionnels différents.

Ce premier cours de formation des formateurs s'inscrit dans la démarche de qualité lancée à la fois par le rectorat et le Service de formation continue pour répondre aux attentes des publics de l'université.

Axel Broquet

QUESTION(S) DE DÉMOCRATIE

Rencontre avec Kris Deschouwer, professeur invité en SSP grâce au soutien de la Ville de Lausanne (Chaire UNICA). Venu de l'Université Libre néerlandophone de Bruxelles, il analyse les décisions politiques dans un contexte où les sociétés ne sont plus définies d'une façon claire et territoriale.



Kris Deschouwer, comment les décisions politiques prises au niveau de l'Union européenne peuvent-elles s'imposer ensuite dans chaque pays?

– Le nouveau traité européen a été négocié entre experts mais on a cherché un consensus au sein de cette grande convention, avec des représentants élus des pays concernés. Le traité doit être ratifié par les 25 pays membres. En Belgique, il doit passer devant le Parlement fédéral et les Parlements de Wallonie, de Flandre et de la région bruxelloise. Aujourd'hui, un pouvoir politique ne répond pas seulement aux demandes de sa propre communauté. On constate aussi que les États ne participent pas à l'Union européenne de la même façon. Certains pays ont la monnaie unique, d'autres pas. Certains pays préfèrent ne pas accéder formellement à l'Union européenne, mais s'engagent cependant à mettre en œuvre un nombre de programmes européens dont l'élaboration politique leur a donc largement échappé. Les populistes posent parfois de bonnes questions lorsqu'ils prennent acte du malaise actuel provoqué par cet éclatement du lien entre politique et société. Aujourd'hui, les citoyens sont en relation avec une multitude de centres de pouvoir, si bien que la politique démocratique est toujours plus sous pression. Il est devenu très difficile de répondre clairement à la question : qui fait quoi, pour qui et au nom de qui ? Où est « le peuple » ? Mais il faut chercher dans cette nouvelle architecture politique de nouvelles façons de penser la démocratie, la participation,

la contrainte citoyen, au lieu de rêver simplement de refermer les frontières.

Et comment va la Belgique aujourd'hui ?

– La Flandre et la Wallonie sont comme un vieux couple qui reste ensemble mais fait chambre à part. On ne se quitte pas car tout le monde veut conserver Bruxelles comme capitale. On trouve à Bruxelles 85% de francophones et 15% de néerlandophones, mais la ville se trouve historiquement en Flandre. Nous avons ainsi trois régions, la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Les régions peuvent signer des traités internationaux. La Belgique est une boîte vide, qui a gardé très peu de compétences. La justice, la fiscalité et la sécurité sociale sont du ressort national, mais du côté flamand on réclame toujours plus d'autonomie, voire l'indépendance pure et simple. Mais le système garantit une sorte d'équilibre qui fonctionne malgré tout. Pour changer quelque chose en Belgique il faut des consensus. Nous avons trouvé une façon de « vivre ensemble séparément ». Un exemple, nous avons à Bruxelles deux universités, l'une francophone qui dépend d'un ministère francophone et l'autre néerlandophone, qui dépend d'une autre autorité politique. En Belgique, il y a aussi deux opinions publiques. Le Nord (Flandre) est plus riche, plus religieux, plus nationaliste. Mais finalement la stabilité politique est plus grande qu'auparavant.

Propos recueillis par Nadine Richon

BOURSES

Bourses Fonds national

Pour chercheuses et chercheurs avancés

• Pour toutes les disciplines sauf médecine expérimentale et clinique: forfait pour frais de voyage et éventuelle contribution aux frais de recherche. Durée: de 12 à 36 mois.

Délais de candidature: 1er février et 1er août.

Rens.: FRNS, Division encouragement de personnes, Wildhainweg 20, 3001 Berne, fellowships@snf.ch, www.snf.ch/fr/support

• En médecine expérimentale et clinique/biologie en tant que science médicale de base

Durée 2 ans au maximum. Requis: être de nationalité suisse, être âgé de 35 ans au max. (pas de limite d'âge pour les femmes jusqu'à fin 2005), doctorat et expérience de la recherche allant au-delà de celui-ci.

Délais de candidature: 1.4., 1.9., 15.12.

FSBMB, c/o prof. H. Reuter, Pharmakologisches Institut, Fiedbühlstr. 49, 3010 Berne.

Bourse Félix Bonjour (SAV)

Fr. 15'000.- pour permettre à un-e diplômé-e ou gradué-e de l'UNIL, citoyen-ne suisse, de compléter ses connaissances scientifiques en Suisse ou à l'étranger. Concours galemment ouvert au membres du corps enseignant de l'UNIL.

Délai de candidature: 31 janvier.

Société académique vaudoise, CP 7490, 1002 Lausanne, tél. 021 312 83 31. Formulaire sur www.s-a-v.org

Cotutelles de thèses

Subsides de Fr 10'000.- pour faciliter la mobilité des directeurs de thèses et du doctorant. France et Italie.

Rens. sur www.crus.ch

Dossier avant le 15 février à M. Robert, Relations internationales, Château de Dorigny, 1015 Lausanne, tél. 021 692 20 20.

Concours d'histoires courtes

Concours de la Fondation science et cité dans la perspective du Festival de mai 2005. Les textes de 200 à 1000 caractères (espaces inclus) doivent comporter les mots « conscience », « cerveau » et « patate ». Ils doivent être transmis avant le 15 février à la Fondation science et cité, Concours, Marktgasse 50, 3011 Berne ou à info@science-et-cite.ch.

«RESPONSABILITÉS DANS LE SPORT ?»

C'est le deuxième numéro de la revue de l'Institut des sciences du sport et de l'éducation physique «Questions de sport». Le dossier principal poursuit la réflexion sur le plaisir évoqué dans le premier fascicule notamment en la confrontant avec la notion de responsabilité assumée par les maîtres d'éducation physique dans les activités sportives scolaires. Mme professeure Françoise Schenk est directrice de la publication de cette revue. L'institut dont elle est issue est dirigé par M. Nicola Duruz. Son Conseil de direction est composé de Rose-Marie Repond, responsable de l'enseignement, Fabio Borrani, responsable de la recherche et Marco Astolfi, responsable des pratiques.

www.unil.ch/issep





mémento

d'uniscopes

l'université de lausanne au jour le jour

© Johnathan Watts, Musée d'ethnographie de Genève.



Quand les dieux viennent parmi les hommes

Au Kerala, dans le sud de l'Inde, de nombreux rituels d'offrande aux dieux et aux ancêtres sont encore couramment pratiqués. L'un d'eux, le Tirayattam, a fait l'objet d'un film, lequel sera projeté à l'UNIL le 18 janvier.

De 1998 à 2003, Laurent Aubert, ethnomusicologue, et Johnathan Watts, photographe, se sont rendus en Inde à plusieurs reprises. Grâce à un ami keralais, ils ont pu assister au Tirayattam, ou «danse de la splendeur», un rituel religieux célébré durant la saison sèche dans les villages du district du Calicut. Leurs nombreux séjours dans la région ont mené à la réalisation d'un film, *Les dieux ne meurent jamais*, financé par la Ville de Genève.

Au rythme de la musique et des percussions, sous le regard des villageois, des danseurs et danseuses superbement maquillés et costumés, à l'expression parfois effrayante, entrent en transe en invoquant une divinité. «Le Tirayattam est un rituel de possession: un dieu ou une déesse "entre" dans le corps d'un danseur, explique Laurent Aubert, directeur des Ateliers d'ethnomusicologie et conservateur au Musée d'ethnographie à Genève. Ce ne sont alors plus les hommes qui dansent mais les dieux eux-mêmes.» La présence d'une divinité en particulier peut être expressément demandée par les habitants du village, en

fonction d'un besoin spécifique: conjurer les épidémies, obtenir d'abondantes récoltes ou remédier à leurs problèmes d'argent ou de stérilité.

Des Intouchables

«Les artistes font partie des Vannan, une caste d'Intouchables, poursuit l'ethnomusicologue. Malgré leur rang social inférieur, ils sont néanmoins très fiers de leur appartenance à cette caste. Grâce à eux, les divinités du panthéon hindou se manifestent sur terre pour apporter leur bénédiction aux villageois. De ce rituel dépendent la santé et la prospérité de chacun, la bonne marche de la société et, en définitive, l'ordre du monde.»

Delphine Gachet

> Prochaine parution
du mémento
le 1^{er} mars 05

Les dieux ne meurent jamais: le Tirayattam, un rituel du Kerala

18 janvier 2005, BFSH2

Rens. Tél: 021/692 27 20

E-mail: coordination.dihrs@unil.ch

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

JEUDI 13 JANVIER

SSP/ISSEP/INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
_18H00

La fatigue du sportif: comment l'expliquer, comment récupérer, Guillaume Millet, maître de conférence, Saint-Etienne.

BFSH2, 2064
Rens.: tél. 021 692 32 94
fabio.borrani@unil.ch

DU 14 AU 15 JANVIER

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE DE L'ART
_9H30

Colloquium 04 - VIII^e colloque de la relève suisse en histoire de l'art organisé par les assistants de la Section d'histoire de l'art de l'UNIL.

Cette rencontre scientifique s'inscrit dans la continuité des colloques de la relève créés en 1997. Ce colloque est ouvert à tous les jeunes licenciés-ées en histoire de l'art travaillant sur un projet de recherche, tant dans un cadre universitaire que muséal ou institutionnel. Il offre la possibilité à une douzaine de jeunes chercheuses de présenter sous la forme qu'ils-elles souhaitent l'état de leurs recherches, l'étude d'une œuvre ou d'une problématique spécifique, ou encore la présentation de l'évolution de leur travail personnel, partageant leur expérience avec leurs collègues.

Vendredi 14 janvier

9h30 L'hyppogée de Via Livenza. Nouvelle hypothèse de reconstitution, Jérôme Croisier. 10h00 L'hélimasie dans l'art monumental byzantin: le trône préparé pour la Seconde Venue du Christ? Carmen Defferard. 11h15 Auge, Hand, Bild. Zur Rolle des Körpers im künstlerischen Schaffensprozess bei Leonardo, Martina Papiro. 11h45 Haut-Farbe und Medialität in der (vor)modernen Kunst, Marianne Koos. 14h30 Zwischen Theorie und Praxis: Die Illustrationen in Hans Blums «Von den fünf Säulen grundsätzlicher Bericht». Zur Darstellungs-Rezeption in der deutschsprachigen Architekturtheorie des 16. Jahrhunderts, Thomas Hänsli. 15h00 Un tableau d'autel problématique: «Le Christ entre les apôtres Pierre et André» de Rocco Marconi dans l'église de Ss. Giovanni e Paolo à Venise, Denise Zaru. 16h15 László Moholy-Nagys Filmwerk und Theorie-Jan, Jan Sahli. 16h45 Economic utopias and their visual transformation in science-fiction films, Heike Endte.

Samedi 15 janvier

9h30 «Drawing-dissecting, peeling, first, layer by layer» Zeichnen als Iseverfahren, Maja Naef. 10h00 Cataloguer la collection d'art verrier contemporain du MUDAC, à Lausanne: la part du rêve, la part du vrai, Bettina Tschumi. 11h15 Du décalage de la prise de conscience patrimoniale entre les pays sources et les pays récepteurs. Cas de l'Égypte face aux

pays occidentaux, Antoinette Maget. 11h45 Félix Vallotton (1865-1925). Catalogue raisonné de l'œuvre peint: collaboration à un projet d'envergure, Katia Poletti.

Collège propédeutique2, 351
Rens. tél. 021 692 30 17
marco.costantini@unil.ch

Musée de l'Elysée, Lumière

14h15 L'historien de l'art et ses partenaires, prof. Oskar Bätschmann, membre du conseil de la recherche du FNS; Marie-Claude Jéquier, cheffe du Service de la culture de la ville de Lausanne; Rudolf Velhagen, directeur du département Arts visuels de Pro-Helvetia, Giovanni Carmine, curateur freelance; sous réserve de confirmation: Marie Claude Morand, directrice des Musées cantonaux du Valais et présidente du comité d'ICOM Suisse, et Paul-André Jaccard, chef de section de l'antenne romande de l'ISEA.

LUNDI 17 JANVIER

CONNAISSANCE 3
_14H30

La mobilité au début du XIX^e siècle: un tournant social et technologique, conférence, Jean-Pierre Dewarrat, archéologie du territoire.

Casino de Montbenon, salle Paderewski
abonnement saisonnier: fr 100.-;
entrée isolée: fr 8.-;
gratuit pour les étudiants de l'UNIL
Rens.: tél. 021 311 46 87

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT/ SVSN
_17H15

Les granites panafricains du bouclier touareg, témoins du carambolage intercontinental au Sahara central à la fin du Néoprotérozoïque, conférence, Dr Jean-Paul Liégeois, Africa Museum, Tervuren.

BFSH2, auditoire Lugeon, 2106
Rens.: jean-luc.epard@unil.ch

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE
_17H15

Les résidences pontificales et leurs maîtres d'œuvre au XIII^e siècle, conférence, Pierre-Yves Le Pogam, Université de Paris I - Sorbonne.

BFSH2, 5081
Rens.: tél. 021 692 29 34
pierre.dubuis@lettres.unige.ch
agostino.paravicini@unil.ch

BCU
_19H00

Un étang sous la glace, lecture, du roman D'Yvette Z'Graggen par la Compagnie Marin.

Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire

MARDI 18 JANVIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE/PÉDIATRIE
_8H00

Urgences d'ophtalmologie: cas choisis, formation continue, Dr C. de Courten, CHUV.

CHUV, auditoire n°2, auditoire Tissot
Rens.: tél. 021 314 34 82
asupert@chuv.unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE/PÉDIATRIE
_9H00

Retard mental lié à l'X, formation continue, Dr A. Bottani, HUG Genève. CHUV, auditoire n°2, auditoire Tissot
Rens.: tél. 021 314 34 82
asupert@chuv.unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_11H00

Health Surveys, conférence dans le cadre d'une série sur le thème «Current trends in public health surveillance», Dr Walter Weiss, Section santé, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.

Lausanne, Bugnon 17, salle de colloques de l'Institut de médecine sociale et préventive
Rens.: tél. 021 314 73 21
catherine.turrian@hospsvd.ch

HÔPITAL DE PSYCHIATRIE DE L'ÂGE AVANCÉ
_11H00

Neurosciences et psychiatrie: autour de la plasticité neuronale, cours post-gradué de psychiatrie de l'âge avancé, prof. P. Magistretti, responsable du Centre de neurosciences psychiatriques, Dpt de psychiatrie-CHUV.

Hôpital de Cery/Hôpital de psychiatrie de l'âge avancé, salle Villa
Rens.: tél. 021 643 63 86

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H30

Médecine antique et iconographie archaïque de la vieillesse, séminaire de médecine et biologie antique, Patrizia Birchler Emery, Uni Genève.

Lausanne, IUHMSP, 1 ch. des Falaises
Rens.: tél. 021 314 70 50
hist.med@inst.hospsvd.ch

DROIT
_18H00

La distinction du fait et du droit dans les recours de droit administratif auprès du Tribunal fédéral, soutenance de thèse, Lionel Zeiter, Faculté de droit, Unil; experts: prof. Denis Tappy, prof. Pierre Moor, Benoît Bovait, privat-docent, Jean Fonjallaz, juge fédéral, et Marie-Claire Pont Veuthey, chargée de cours à l'Université de Fribourg, et juge suppléante au Tribunal fédéral.

BFSH1, 231
Rens.: tél. 021 692 27 50
huguet.groux@unil.ch

DÉPARTEMENT INTERFACULTAIRE D'HISTOIRE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS
_18H15

Les dieux ne meurent jamais: le Tirayattam, un rituel de Kerala, conférence, Dr Laurent Aubert, ethnomusicologue.

BFSH2, 5021
Rens.: tél. 021 692 27 20
coordination.dihsr@unil.ch



SVSN
_18H30

Les herbiers manuscrits du Moyen Age, conférence, Dr Minta Collins, historienne d'art, Genève.

Palais de Rumine, auditoire XIX

MERCREDI 19 JANVIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Les «nouvelles» images de la biomédecine: XX^e-XXI^e siècles, cours d'histoire de la médecine, Vincent Barras et David Muheim, Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé, Lausanne.

CHUV, auditoire Charlotte-Olivier
Rens.: tél. 021 314 70 50
hist.med@inst.hospsvd.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE/DEE
_12H15

Endophic fungi limit pathogen damage in a tropical tree: implications of a defensive mutualism between fungi and host plants, séminaire, Dr. Allen Herre, Smithsonian tropical research institute, Panama.

Bâtiment de biologie, amphithéâtre
Rens.: tél. 021 692 41 73

LETTRES
_14H00

La linguistique soviétique à l'époque stalinienne: la sémantique marriste, soutenance de thèse, Ekaterina Velmezova, Faculté des lettres.

BFSH2, 4068
Rens.: tél. 021 692 29 00
romainfrancois.genet@unil.ch

JEUDI 20 JANVIER

FACULTÉ DE BIOLOGIE ET MÉDECINE/ SERVICE DE DERMATOLOGIE DU CHUV
_9H30

Le livre blanc dermatologique: la radiothérapie dermatologique II, conférence, prof. Renato G. Panizzon, chef de service, service de dermatologie du CHUV.

Hôpital Beaumont, auditoire
Rens.: tél. 021 314 03 50
nathalie.othenin-girard@hospsvd.ch

THÉOLOGIE/IRSB
_10H15

L'accession de Nabuchodonosor à l'hégémonie mondiale et l'interruption de la dynastie davidique. Exégèse intrabiblique et construction de l'histoire universelle dans le livre de Jérémie, colloque, prof. Schmid Konrad, Université de Zurich.

BFSH2, 5029
Rens.: tél. 021 692 27 33
jean-daniel.kaestli@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_11H00

Surveillance of behavioral risks factors, conférence faisant partie d'une série sur le thème «Current trends in public health surveillance», prof. Jeffrey Koplan, Rollins school of public health, former director of the centers for disease control and prevention, Emory University, Atlanta.

Bugnon, salle de colloques de l'Institut de médecine sociale et préventive
Rens.: tél. 021 314 73 21
catherine.turrian@hospsvd.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_15H30

Maladies métaboliques et développement du système nerveux, leçon inaugurale, Dr Olivier Braissant, privat-docent, laboratoire central de chimie clinique, CHUV.

Bugnon 9, Ecole de médecine grand auditoire
Rens.: tél. 021 692 50 31
marie-louise.desarzens@unil.ch

LETTRES
_17H15

Die künstlerische Erzeugung von Reinheit und die Reinheit künstlerischer Erzeugung Studien zu einer Ästhetik der «Jungfräulichkeit» bei Lessing, Schiller, Goethe, Kleist und Novalis, soutenance de thèse, Daniel Cuoz, Faculté des lettres.

BFSH2, salle 2064
Rens.: tél. 021 692 29 00
romainfrancois.genet@dlett.unil.ch

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

HEC/DEEP
17H15

Population aging, pension reform and international capital markets, conférence, prof. Axel Boersch-Supan, University of Mannheim, Germany.
BFSH1, 122
Rens.: tél. 021 692 33 64
deepdoc@unil.ch

SSP/ISSEP/ INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
18H00

L'enfant et la pratique sportive, Dr Olivier Reinberg, Service de chirurgie pédiatrique, CHUV.
BFSH2, 2024
Rens.: tél. 021 692 32 94
fabio.borrani@unil.ch

THÉOLOGIE
18H15

Moïse reçoit les Tables de la Loi et l'adoration du veau d'or, cours public de la Faculté de théologie «Moïse par les textes et par l'image», Bernadette Neipp, Thomas Römer.
BFSH2, 2106
Rens.: tél. 021 692 27 00
finance: fr. 50.-;
gratuit pour les membres UNIL et Société vaudoise de théologie

LETTRES/CENTRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE DE LAUSANNE
19H00

Youval Shimoni. *Le Vol du Pigeon*, premier roman de cet auteur vivant en Israël, est un texte étonnant et original, qui se déroule en deux histoires aux destins croisés. Grâce à ses traductrices Ziva Avran et Arlette Pierrot, nous découvrirons des extraits de son dernier roman, *Tiroirs*, publié aux éditions Metropolis (parution en novembre 2004). Soirée organisée en collaboration avec la BCU.
BCU/Palais de Rumine
pl. de la Riponne, salle du Sénat
Rens.: tél. 021 692 29 84
mathilde.vischer@unil.ch

VENDREDI 21 JANVIER

SSP/IEP
10H00

«Politiques publiques», prof. I. Papadopoulos, IEP, SSP, UNIL.
Bâtiment de biologie, amphithéâtre
Rens.: tél. 021 692 31 40
marie-france.herizo@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE/HÔPITAL DE CERY
17H00

Neurophysiological effects of vasopressin and oxytocin in the central amygdala of the rat: a potential mechanism for the opposite modulation of anxiety and fear behavior, soutenance de thèse, Daniel Huber, biologiste diplômé, Université de Zurich.
Hôpital de Cery, auditoire

HEC
18H00

Cérémonie de remise des diplômes MIM-MBF, Christian D. Wanner, directeur général LeShop.ch. Cérémonie de remise des diplômes année académique 2003-2004. Master of Science in International Management (MIM). Master of Science in Banking and Finance (MBF).
BFSH1, 271
Rens.: tél. 021 692 33 10
catherine.lombard@unil.ch
finance: entrée libre

LUNDI 24 JANVIER

CONNAISSANCE 3
14H30

La mobilité au XXI^e siècle: vers une société à deux vitesses? conférence, Christophe Jémelin, sociologie urbaine, EPFL.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
abonnement saisonnier: fr 100.-;
entrée isolée: fr 8.-;
gratuit pour les étudiants de l'UNIL
Rens.: tél. 021 311 46 87

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT/SVSN
17H15

Speculations on the anatomy of the Mantle, conf., prof. Albrecht Hoffmann, Max-Planck-Institut, Mainz.
BFSH2, auditoire Lugeon, 2106
Rens.: jean-luc.epard@unil.ch

LETTRES
17H15

Le vin dans les comptes du Grand Saint-Bernard (XV^e-XVI^e siècle), atelier pratique mémorants et docto-rants, Arnaud Meillard.
BFSH2, 5081
Rens.: tél. 021 692 29 34
pierre.dubuis@lettres.unige.ch
agostino.paravicini@unil.ch

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE
18H00

Le Rhône comme frontière mobile (XV^e-XVI^e siècle), atelier jeunes mémorants et doctorants, Muriel Borgeat-Theler.
BFSH2, 5081
Rens.: tél. 021 692 29 34
pierre.dubuis@lettres.unige.ch
agostino.paravicini@unil.ch

MARDI 25 JANVIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
11H00

Création d'un atelier parisien de santé publique, conférence faisant partie d'une série sur le thème «Current trends in public health surveillance», prof. Alfred Spira, INSERM, le Kremlin-Bicêtre, France.
Bugnon 17, salle de colloques de l'Institut de médecine sociale et préventive
Rens.: tél. 021 314 73 21
catherine.turrian@hospvud.ch

MERCREDI 26 JANVIER

LETTRES
8H30

La peur et le rire: l'esclavage dans les Grenouilles d'Aristophane, prof. Paul Demont, Université de Paris-IV.
Au BFSH 2, salle 4027

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Chaperone complex essential for plant immunity, séminaire, Dr Ken Shirasu, John Innes Centre, Norwich, UK.
Bâtiment de biologie, 2107
Rens.: tél. 021 692 42 32
pierre.goloubinoff@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE/DEE
12H15

Mixotrophy in orchids: unusual mycorrhizal fungi allow forest orchids (Neottiae tribe) to obtain carbon heterotrophically, séminaire, prof. Marc-André Sélosse, Université de Montpellier 2, France.
Bâtiment de biologie, amphithéâtre
Rens.: tél. 021 692 42 44

BIOLOGIE ET MÉDECINE/CENTRE INTÉGRATIF DE GÉNOMIQUE
14H00

What can we expect from stem cells? séminaire, Dr Yann Barrandon, titulaire de la chaire commune EPFL-UNL-CHUV de Dynamique des cellules souches, séminaire donné dans le cadre du «Master» en génomique et biologie expérimentale (GBE).
Bâtiment de biologie, amphithéâtre
Rens.: tél. 021 692 41 47
liliane.michalik@unil.ch

LETTRES/CENTRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE DE LAUSANNE/BCU
18H30

Philippe Jaccottet à l'honneur. Dans le cadre du vernissage de l'exposition organisée par les Bibliothèques de la Riponne et de Dorigny, deux comédiens liront des poèmes de Jaccottet, ainsi que des traductions de poèmes extraits du recueil «D'une lyre à cinq cordes». Rencontre organisée en coll. avec la BCU et le Centre de recherche sur les lettres romandes.

Palais de Rumine, BCU
pl. de la Riponne
Rens.: tél. 021 692 29 84
mathilde.vischer@unil.ch

DÉPARTEMENT INTERFACULTAIRE D'ÉTHIQUE
19H00

Le code international de déontologie des archivistes. Un texte majeur en éthique de la communication et de l'information, 5^e conférence du cycle «Éthique de l'information et de la communication», Gilbert Coutaz, directeur des archives cantonales vaudoises. Informations complémentaires sur le site du DIE :
http://www2.unil.ch/erie
Lausanne, Bibliothèque des Cèdres, 7 ch. des Cèdres, auditoire du 1er étage
Rens.: tél. 021 692 28 81
délai: sur place dans la limite des places disponibles
finance: entrée libre

JEUDI 27 JANVIER

SSP/ISSEP/ INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
18H00

Actualités dans le domaine de l'alimentation avant, pendant et après l'activité sportive, Dr Rainer Bielinski, médecine sp. FMH, CA en médecine du sport, médecin adjoint à l'hôpital orthopédique de la Suisse romande.
BFSH2, 2064
Rens.: tél. 021 692 32 94
fabio.borrani@unil.ch

THÉOLOGIE
18H15

La mort de Moïse, cours public de la Faculté de théologie «Moïse par les textes et par l'image», Bernadette Neipp, Thomas Römer.
BFSH2, 2106
Rens.: tél. 021 692 27 00



LETTRES
18H15

Riddles of the Mahabharata: tests of Indian knowledge and/or wisdom? conférence, Dr Iwona Milewska, dpt de philologie orientale, Cracovie.
BFSH2, 4088
Rens.: tél. 021 692 27 20
coordination.dihsr@unil.ch

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT/ INSTITUT DE GÉOGRAPHIE (IGUL)
20H00

Revoir la forme des villes pour les rendre durable. Le développement durable en action: éloges et limites du pragmatisme, Dr Jacques Theys, Institut français de l'environnement (Orléans), Centre de prospective et de veille scientifique à la direction de la recherche des affaires scientifiques et techniques du Ministère de l'équipement, des logements et des transports (Paris).
Palais de Rumine, aula
Rens.: tél. 021 693 37 24
dominique.guex@epfl.ch
entrée libre

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

Jaccottet poète, exposition présentée par José-Flore Tappy, collaboratrice du Centre de recherches sur les lettres romandes. Vernissage le mercredi 26 janvier 2005 à 18 h 30 à la BCU-Riponne.
Bibliothèque cantonale et universitaire
Rens.: tél. 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

DU 27 AU 29 JANVIER

LETTRES/IRIS 4: NATURE, SCIENCES ET SOCIÉTÉ
9H00

Les Echanges littéraires internationaux, colloque coorganisé avec le soutien de la Communauté européenne, de l'Ecole doctorale interdisciplinaire de la Faculté des lettres IRIS 4-UNIL, de la Section de français et du Centre de traduction littéraire (CTL); en partenariat avec Espace 2, de la Radio Suisse Romande (www.espace2.ch).
ISDC, salle de conférence
Rens.: tél. 021 692 38 36 (38 34)
www.unil.ch/nss-iris4
Jerome.Meizoz@unil.ch

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

VENDREDI 28 JANVIER

LETTRES
_17H15

Guillaume d'Ockham, conférence du cycle «Histoire de la réception des catégories aristotéliennes», Joël Biard, Uni de Tours.
BFSH2, 3028
Rens.: catherine.konig-pralong@unil.ch

HEC
_17H15

Cybercriminalité, le choc de deux systèmes: le cyberspace et le système juridique européen, conférence dans le cadre des 20 ans du DPIO/MBI de l'Ecole des HEC, Me Olivier Iteanu, avocat à la Cour d'appel de Paris.
BFSH1, 263
Rens.: tél. 021 692 34 00
ethel.bonvin@unil.ch
délai: inscription nécessaire

LUNDI 31 JANVIER

CONNAISSANCE 3
_14H30

Introduction illustrée à la musique du XX^e siècle, conférence, Jean-Marc Grob, directeur musical de sinfonietta, Lausanne.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
Rens.: tél. 021 311 46 87

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE
_17H15

L'organisation de la cour pontificale d'Avignon sous Clément VII (1378-1394). Méthode prosopographique et étude des élites à la fin du Moyen Age, conférence, Philippe Genequand, Université de Genève.
BFSH2, 5081
Rens.: tél. 021 692 29 34
pierre.dubuis@lettres.unige.ch
agostino.paravicini@unil.ch

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT/ SVSN
_17H15

Les mécanismes orogéniques en domaine péripacifique: exemples en Nouvelle-Zélande, conférence, prof. Jacky Ferrière, Université de Lille 1.
BFSH2, auditoire Lugeon, 2106
Rens.: jean-luc.epard@unil.ch

MARDI 1^{ER} FÉVRIER

GROUPEMENT D'ÉTUDES BIOLOGIQUES
_18H30

Maîtriser les coûts de la santé? conférence-débat, prof. Alberto Holly, Dr Alfred Vaucher.
CHUV, auditoire Auguste Tissot
Rens.: tél. 021 643 63 20
genevieve.leuba@hospvd.ch

MERCREDI 2 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE/DEE
_12H15

Conflicts of interest in families: sexual conflict, parent-offspring conflict and sibling competition in burying beetles, séminaire, Dr Per Smiseth, Université de Manchester.
Bâtiment de biologie, DEE amphithéâtre
Rens.: tél. 021 692 41 89

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H30

Le neuroblastome de l'enfant: une énigme génétique et biologique, leçon inaugurale, Dr Nicole Gross-Foetisch, privat-docent, Département médico-chirurgical de pédiatrie, CHUV.
CHUV, auditoire Auguste Tissot
Rens.: tél. 021 692 50 31
marie-louise.desarzens@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H30

La latin tardif et la traduction «Ravannate» des Aphorismes hippocratiques, Séminaire, médecine et biologie antique, Gerd V. M. Haverling, Université de Aarhus, Université de Genève.
Bât. Candolle, 2 rue de Candolle, salle L 208, 2^{ème} étage
Rens.: tél. 021 314 70 50
hist.med@inst.hospvd.ch

JEUDI 3 FÉVRIER

THÉOLOGIE/IRSB
_10H15

Relecture in Deuteronomium 1 – 3? colloque, prof. Gertz Jan Christian, Université de Heidelberg.
BFSH2, 5029
Rens.: tél. 021 692 27 33
jean-daniel.kaestli@unil.ch

GROUPE INTERFACULTAIRE
_12H15

Anatomies de l'âme, séminaire public. Les psychoses ont-elles un siège anatomique? Avec la participation de: prof. Jaques Gasser, Département universitaire de psychiatrie adulte, Lausanne; prof. Angelika. Bischof-Delaloye, Service de médecine nucléaire, CHUV. Discutant: Bertrand Graz.
Fondation verdan, Musée de la Main
Rens.: bertrand.graz@hospvd.ch
finance: gratuit

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Les psychoses ont-elles un siège anatomique?, séminaire épistémologie de la médecine et des sciences du vivant, prof. J. Gasser et prof. A. Bischof Delaloye, DUPA et Service de médecine nucléaire. Ce séminaire, portant sur le thème «Anatomies de l'âme», est organisé en lien avec l'exposition de la Fondation Verdand

«Esprit es-tu là?» par le groupe «Corps, Médecine, Société» Université de Lausanne et Hospices/CHUV.
Lausanne, Fondation Claude Verdan Bugnon 21
Rens.: tél. 021 314 70 50
hist.med@inst.hospvd.ch

SSP/ISSEP/ INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
_18H00

Bases de l'entraînement et individualisation de la planification, Robin Candau, professeur des Universités, Montpellier.
BFSH2, 2064
Rens.: tél. 021 692 32 94
fabio.borrani@unil.ch

VENDREDI 4 FÉVRIER

LETTRES
_10H15

Le Cyclope alexandrin comme figure du poète, conférence, prof. Christophe Cusset, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.
BFSH2, 4027
Rens.: David.Bouvier@unil.ch

LETTRES
_17H15

Achieving social progress Without State Intervention? A political economy of the Swiss three-pillar pension system (1890-1972), soutenance de thèse, Matthieu Leimgruber, Faculté des lettres.
BFSH2, 2024
Rens.: tél. 021 692 29 00
romainfrancois.genet@unil.ch

LETTRES
_17H15

La néoscolastique, conférence du cycle «Histoire de la réception des catégories aristotéliennes», Theo Kobusch, Uni de Bonn.
BFSH2, 3028
Rens.: catherine.Konig-Pralong@unil.ch

LUNDI 7 FÉVRIER

CONNAISSANCE 3
_14H30

Insomnie: quelle place pour les médicaments? conférence, prof. Jérôme Biollaz, pharmacologie, CHUV.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
abonnement saisonnier: fr 100.-; entrée isolée: fr 8.-;
gratuit pour les étudiants de l'UNIL
Rens.: tél. 021 311 46 87



MARDI 8 FÉVRIER

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE
_19H00

Fragmentation d'un lieu commun, rencontre avec Jane Sautière. En collaboration avec Lettres frontière.
Palais de Rumine
Rens.: tél. 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

MERCREDI 9 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_14H15

Maladies métaboliques et moléculaires, leçon inaugurale, Dr Luisa Bonafé, privat-docent, dpt médico-chirurgical de pédiatrie, CHUV.
CHUV, auditoire «Charlotte Olivier»
Rens.: tél. 021 692 50 31
marie-louise.desarzens@unil.ch

HEC/ET IUMI
_18H00

Quel avenir pour la compétitivité économique? conférence dans le cadre du cycle «Réfléchir l'Homme, le Management et l'Entreprise». La compétitivité est-elle encore un ingrédient indispensable au développement économique? La coopération n'est-elle pas une meilleure solution? 8h00 Introduction, prof. Elisabeth Koestner, organisatrice du cycle de conférences, Ecole des HEC, UNIL. 18h10 La compétition contre l'homnisation, prof. Albert Jacquard, généticien, auteur, humaniste. 18h55 Darwin avait raison: faut-il maintenant le brûler? prof. Stéphane Garelli, directeur de la série de rapports sur la Compétitivité Mondiale depuis 1987; professeur à l'IMD et à HEC. 19h40 table ronde.
BFSH2, 1031
délai et contact:
conferenceRHME@unil.ch

JEUDI 10 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_14H00

Allergies. Allergènes monoclonaux: intérêt diagnostique et thérapeutique. Développements en immunothérapie, formation continue.
CHUV, auditoire Alexandre Yersin
Rens.: tél. 021 314 07 90
www.immunologyresearch.ch
pierre.pierrette.braun@hospvd.ch

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_14H15

Les inquiétantes surprises de la maturation cérébrale à l'adolescence, Dr Laurent Holzer, Lausanne.
Hôpital de Cery
Rens.: tél. 021 314 28 41

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT/ INSTITUT DE GÉOGRAPHIE (IGUL)
_20H00

Plan de mobilité, un outil de maîtrise du trafic pendulaire, Stéphanie Manoni, Service de la mobilité du Département des infrastructures du Canton de Vaud. La maîtrise du trafic pendulaire est un enjeu grandissant pour les populations urbaines. Les trajets en voiture pour se rendre sur le lieu de travail contribuent à aggraver les nuisances dues aux transports motorisés.
Palais de Rumine, aula
Rens.: tél. 021 693 37 24
dominique.guex@epfl.ch
entrée libre

LUNDI 14 FÉVRIER

CONNAISSANCE 3
_14H30

Du roman à l'histoire: recherche et découvertes, conférence, Suzanne Derieux, écrivaine.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
abonnement saisonnier: fr 100.-;
entrée isolée: fr 8.-;
gratuit pour les étudiants de l'UNIL
Rens.: tél. 021 311 46 87

DROIT
_15H00

Urheberrecht und geschäftsmethoden, soutenance de thèse, Anne-Katrin Leenen, Faculté de droit, UNIL; experts: prof. Roland Bieber, prof. Andreas Heinemann, prof. Bernard Dutoit, prof. Gerald Spindler, prof. Ansgar Ohly.
BFSH1, 401
Rens.: tél. 021 692 27 50
huguet.groux@unil.ch

LUNDI 21 FÉVRIER

CONNAISSANCE 3
_14H30

Le stress dans tous ses états, conférence, prof. Patrice Guex, psychiatre, CHUV.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
abonnement saisonnier: fr 100.-;
entrée isolée: fr 8.-;
gratuit pour les étudiants de l'UNIL
Rens.: tél. 021 311 46 87

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE
_19H00

Les Vivants, lecture de Pascale Kramer, par la Compagnie Marin.
Palais de Rumine.
Rens.: tél. 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

AGENDA CULTUREL

MERCREDI 23 FÉVRIER

**DPT INTERFACULTAIRE D'ÉTHIQUE
19H00**

Ethique ou déontologie? Réflexions autour de la déontologie de l'historien, 6^e conférence du cycle «Ethique de l'information et de la communication», Marc Vuilleumier, historien.
Lausanne, Bibliothèque des Cèdres, 7 Ch. des Cèdres, auditoire du 1er étage
Rens.: www2.unil.ch/erie/

JEUDI 24 FÉVRIER

**GROUPE INTERFACULTAIRE
12H15**

Anatomies de l'âme, séminaire, public. Ya-t-il des douleurs objectives? Avec la participation de: Dr Joëlle Michel, Unité de soins palliatifs, CHUV; Dr Antonio Foletti, antalgiste, Service d'anesthésiologie, CHUV. Discutante: Marie-Claude Hofner.
Rens.: bertrand.graz@hospvd.ch
délai: ouvert à tous, finance: gratuit

**POLICLINIQUE MÉDICALE UNIV.
14H00**

Les parcours des migrants, formation continue Santé et Migration; modérateurs: prof. I. Rossi, anthropologue et Dr M. Gehri, médecin-chef HEL parcours de migrants: entre drame humain et enjeux de société: Emmanuelle Michel, *Le Temps*, Genève. Parcours de migrants: point de vue politique et prises de position de la Confédération, M. Dominique Boilat, Office fédéral des réfugiés, Berne.
Hôpital de l'Enfance, auditoire, 4e
Rens.: tél. 021 314 60 62
ilario.rossi@hospvd.ch

**GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT/
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE (IGUL)
20H00**

Régénération des friches urbaines et développement durable, Emmanuel Rey, architecte, associé du bureau Bauart architectes et urbanistes à Berne et Neuchâtel. L'étalement croissant de l'environnement construit entraîne une utilisation peu rationnelle du sol et augmente les coûts d'infrastructures et les impacts environnementaux.

LUNDI 28 FÉVRIER

**CONNAISSANCE 3
14H30**

Le vrai Robinson, roman ou réalité? conférence, Etienne Barilier, écrivain.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
Rens.: tél. 021 311 46 87.

RETOUR D'EGYPTE

Juin 2004: Régine Bonnefoit conclut son cours sur la création du musée. Un groupe d'étudiants en histoire de l'art quitte les bancs de classes pour mettre la main à la pâte.



De concert avec les Affaires culturelles de l'Université de Lausanne et le collectif art&fiction, le professeur invite ses étudiants à participer à la mise en œuvre d'une exposition qui se déroulera sur toute une année à l'Unité d'art contemporain (UAC), au BFSH2.

«Art» et «fiction», voilà deux vastes notions pour décrire un projet, celui d'un groupe de peintres constitué dès l'an 2000 sur l'initiative de Stéphane Fretz et Christian Pellet, pour fabriquer des livres et mettre en évidence quelques articulations entre la peinture et ses éléments fictionnels.

Cet effort de restituer par le livre les fictions de peintres a donné naissance à deux collections principales. La première se nomme Pacific et la deuxième est appelée DOCUMENT, qui a pour objectif de rendre compte d'une expérience commune. *Retour d'Egypte*, troisième volume de cette dernière collection, accompagne l'exposition présentée. L'accrochage réunit cinq artistes qui ont séjourné à des périodes différentes dans une villa aux abords du Caire qui accueille des artistes boursiers de la Conférence des villes suisses. L'UAC expose des dessins et des maquettes de Pascale Favre, une projection diapositive de Mauro Frascotti, issue de ses bandes dessinées, des cartes géographiques rehaussées par Claudia Renna, des peintures de Christine Sefoloshia et un fragment poétique que Jean Crotti, à partir d'une chanson d'Oum Kalsoum, a appliqué au pinceau sur les panneaux.

Un kiosque phare

Lieu à vocations multiples, le Kiosque d'art&fiction rassemble la correspondance d'une vingtaine de peintres en relation avec un mécène imaginaire du nom de Bertram Rothe. Sur la consigne de cet énigmatique collectionneur, des reproductions de lettres relatant une expérience marquante de chacun

face à une peinture sont affichées sur le Kiosque. Présent dans l'espace UAC durant toute l'exposition, c'est-à-dire jusqu'en juin 2005, il sera en constante mutation comme lieu de mise en valeur des archives du groupe (notes, croquis, carnets d'atelier...)

Les visiteurs de l'exposition sont d'ailleurs invités à contribuer eux aussi à ces archives, en déposant, dans la boîte prévue à cet effet, leur propre témoignage d'une rencontre insolite avec un tableau. Ils peuvent aussi transmettre par mail (lekiosque@artfiction.ch) leur réaction face à une peinture, en indiquant le titre de l'œuvre, son auteur et son lieu d'exposition. Une publication est prévue à l'issue de l'exposition en juin 2005, date à laquelle s'achèvera également la présentation d'une quinzaine de pièces de la Collection de Bertram Rothe.

Aline Guberan, Diane Baccigalupi



UAC (Unité d'art contemporain), espace d'exposition au BFSH2, hall de l'auditoire 1129

«Le Kiosque», jusqu'au 17 juin ; «Retour d'Egypte», jusqu'au 25 février.
Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

AGENDA CULTUREL

GRANGE DE DORIGNY

MÉLODRAME(S)

Spectacle musical de Dominique Lehmann, par Cluster Créations
mise en scène: Simone Audemars
d'après R. Queneau, G. Perros, W. Cliff et J-P Verheggen
avec: un ensemble instrumental et trois comédiens (voir article p.19)
Du 11 au 23 janvier

MONDIO@OMPATIBLE

Spectacle de Gisèle Sallin et Anne Jenny
par le Théâtre des Osses
Centre dramatique fribourgeois
Mise en scène de Gisèle Sallin
avec: Anne Jenny
C'est incontestablement les personnages qui sont nés il y a dix ans avec *Eurocompatible*.
Anne Jenny et Gisèle Sallin ont repris la situation sociale et affective de *Trésor et Schatzeli* ainsi que la parodie de leur couple. Le résultat est un spectacle hilarant et les talents comiques d'Anne Jenny explosent encore une fois dans *mondio@compatible!*
Les 28 et 29 janvier



CONCERT SMC

Concert de la Société de musique contemporaine, Lausanne
Trio Bologna, Bosshart, Leandro, flûtes et percussions
Œuvres de Skrzypczak, Andersson, Blank, Holliger, Manoury et Ammann
Le Trio Bologna, Bosshart, Leandro, fait s'épanouir la musique contemporaine et puise son inspiration autant dans la nature environnante que dans la vie urbaine.
31 janvier, 19h

ALPES, BOIS PERDUS

Exposition de Xavier Hool, 1998
Au foyer de la Grange de Dorigny, ouvert 1 heure avant et après les représentations
Jusqu'au 31 janvier

Rens.: Affaires culturelles UNIL

Tél. 021 692 21 12

Réervations:

Sur répondeur au 021 692 21 24

Prix des places: Plein tarif, 20 fr.

Tarif réduit, 15 fr., étudiant, 10 fr.

Carte de fidélité, 3e entrée gratuite,

offerte par les librairies BASTA!

Horaires: lundi relâche

ma-je à 19h, ve-sa à 20h30, di à 17h

CINÉ-CLUB

ENGLISH DEPARTMENT FILM CLUB

Le Département d'anglais de la Faculté des lettres est maintenant doté d'un ciné-club gratuit et ouvert à tous.

Chaque lundi à 17h15

BFSH2, salle 2064

AU PROGRAMME:

17.1 «Despair»

anglais

réalisé par Rainer Werner Fassbinder

d'après le roman de Vladimir

Nabokov

24.1 «Jane Eyre»

anglais (sous-titré en français)

réalisé par Franco Zeffirelli

31.1 «Young Frankenstein»

anglais (sous-titré en français)

réalisé par Mel Brooks

d'après le roman *Frankenstein* de

Marie Shelley

Le programme est également disponible sur le web à l'adresse suivante:

www.unil.ch/angl/

rubrique «Film Club»

CINÉ-CLUB DES LETTRES

Chaque mardi à 12h30

BFSH2, salle 1031

www.unil.ch/central/page2950.html



EXPOSITIONS

CEMCAV

Photo Graphisme
CHUV, Hall principal
Jusqu'au 20 janvier

POLICLINIQUE SÉRIES

Photographies
Portant un regard original sur la Polyclinique médicale de Lausanne, le photographe Jean-Luc Cramatte s'est attaché à capter les particularités des lieux et de leurs modes d'application sous des angles très divers.
Musée historique de Lausanne
pl. de la Cathédrale 4
Rens.: 021 315 41 01
Ouverture: du mardi au jeudi, 11h-18h;
du vendredi au dimanche, 11h-17h;
lundi fermé
Jusqu'au 30 janvier 05

RETOUR D'EGYPTE

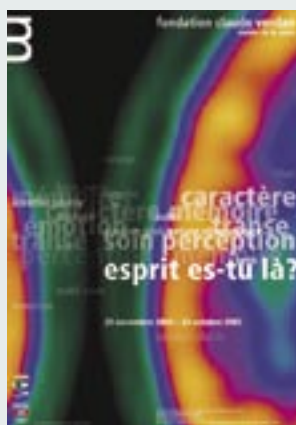
Exposition Art&Fiction
Retour d'Egypte est le premier volet d'une exposition qui se déroulera toute l'année.
UAC, Unité d'art contemporain
Espace d'exposition BFSH 2 (à l'ouest de la cafétéria) UNIL
Rens.: www.artfiction.ch/
(cf. article p.17)
Jusqu'au 25 février

FOCUS

Peinture et dessins de Daniel Frank
CHUV, Hall principal
Du 27 janvier au 10 mars

ESPRIT ES-TU LÀ?

Exposition
Le visiteur est invité à un voyage surprenant à travers les phénomènes ordinaires, étranges ou merveilleux du psychisme, à travers les neurosciences, la médecine, l'histoire, l'ethnographie et les arts.



Fondation Claude Verdan,
musée de la main
Bugnon 21, 1005 Lausanne
Ouverture: ma-ve, 12-18h, sa-di,
11-18h
Jusqu'au 23 octobre

PERMETTRE LES CHOSES

L'atelier dirigé par Irène Abrecht, ouvert aux étudiants de l'UNIL et de l'EPFL depuis 1987, développe l'épanouissement de l'être humain au moyen de l'outil d'expression théâtrale.

La dimension créative, spontanée de notre être est essentielle à notre épanouissement. Souvent mal entretenue par la conscience de soi, par nos défenses face à l'autre et les années qui nous déforment, elle cherche heureusement à se libérer et la possibilité de nous faire admirer les vastes horizons de l'être.

A l'écoute de ces besoins, Irène Abrecht travaille pour donner le droit à la personne d'être telle qu'elle est. Sous forme de cours d'improvisation, cette comédienne, metteur en scène, mais aussi formatrice d'adultes, permet premièrement aux participants de se retrouver, dans leur créativité, face à eux-mêmes et face à l'autre puis, grâce à une confiance progressivement gagnée et certainement un peu de magie, de faire évoluer les rapports pour que, finalement, ils jouent avec eux-mêmes et à l'écoute de l'autre. La douceur avec laquelle les personnes évoluent permet une véritable éclosion, l'éclosion de la créativité jeune dans une conscience d'adulte.

Cette expérience de l'intime par le jeu théâtral est possible suivant deux formules: la première est un atelier de deux heures hebdomadaires durant huit semaines. La seconde ressemble à une grande piscine dans laquelle vous plongerez pendant une journée entière, soit 6 heures en tout, le samedi 19 mars, ou encore le samedi 23 avril 2005.

Pour les renseignements, adressez-vous directement à Irène Abrecht au 021 728 45 26 ou allez visiter le site suivant: www.aisance-creativite.ch.

Aldo Quentin

JOURNÉE DES GYMNASIENS 2005

Comme chaque année l'UNIL ouvre ses portes aux gymnasiens, bacheliers et collégiens de toute la Suisse. Toute l'Université, le service d'orientation et conseil, les enseignants et les services techniques se mettent en quatre pour vous montrer les coulisses d'une cité pas comme les autres. Bienvenue donc aux 3'084 gymnasiens inscrits cette année pour découvrir la nouvelle offre d'enseignement et la palette des Bachelor et des Master issus du processus de Bologne. Un clin d'oeil particulier aux tessinois qui se lèvent à 3h du matin pour participer à ces journées...

Mercredi 26 et jeudi 27 dès 9h00 à l'auditoire Hamburger du Collège Propédeutique 2.
Informations: SOC, www.unil.ch/soc, tél. 021 692 21 30.

AUX INTERSECTIONS DE L'ART

Forme brève qui mêle musique et texte parlé, le mélodrame est une expression artistique très peu explorée de nos jours. Et pourtant, du 11 au 23 janvier, la Grange résonnera de «Mélodrame(s)», spectacle de cette forme, créé et composé par Dominique Lehmann, joué par un ensemble instrumental et trois comédiens, et mis en scène par Simone Audemars.



Dominique Lehmann

Intrigué par les intersections, la rencontre des différents arts, Dominique Lehmann cherche à les faire dialoguer entre eux. Le dialogue entre deux arts présuppose leur indépendance et égalité. Ainsi, la musique, loin d'accompagner le texte ou de l'expliquer, réagit et s'exprime face à lui, comme si l'immédiateté du sens n'appartenait pas seulement aux mots, mais aussi aux sons.

Cette démarche est à l'opposé d'un quelconque rapport de force entre deux arts. C'est un enrichissement mutuel qui vise à éloigner le spectateur des perceptions et sentiments sans nuance, le rapprochant alors de l'expérience de ses propres perceptions.

Les textes autobiographiques de R. Queneau, G. Perros, W. Cliff et J-P Verheggen constituent le point de départ du travail de création de notre compositeur. Ces auteurs très différents se rencontrent pourtant sur la scène de la vie, dans le fait d'avoir été des hommes, sensibles et réfléchis, poussés par l'écriture.

Grâce à la multiplicité des points de vue,

la vie, dans son unité et sa force, s'impose et cette diversité de jugements nous rapproche à son tour de nos paradoxes et ambiguïtés, qui, dans le domaine de l'art, sont généreux.

Cet éclatement et cette diversité qui caractérisent le spectacle de Dominique Lehmann sont en partie la manifestation de sa compréhension de la vie. Impossible à saisir dans son unité mais se révélant dans chacune de ses facettes, la vérité de la vie jaillit des intersections.

Aldo Quentin

Critique cinéma

par Nadine Richon

UNE MACÉDOINE INDIGESTE

Hormis une ou deux scènes où s'esquisse l'homosexualité du héros, «Alexandre» évoque plus le navet qu'une vraie macédoine. A (dé-)goûter en cette période propice aux guerres «de libération».

Les acteurs, les décors, le conseiller historique, le musicien (quoique), tout le monde fait au mieux dans le nouveau film d'Oliver Stone, dont la posture critique avait pu nous plaire à travers des œuvres comme *Platoon*, *Les Doors* ou *JFK*. Aujourd'hui, c'est la figure historico-mythique d'Alexandre le Grand qui vient de mobiliser le plus gros budget de toute l'histoire du road movie.

Or que voit-on à l'écran? Des batailles, certes puissantes, mais moins stupéfiantes que dans *Le Seigneur des Anneaux*, de loin pas aussi prenantes que les chorégraphies sanglantes de *Gangs of New York* ni aussi choquantes que l'ouverture de *Saving Private Ryan*. De fortes amitiés trahies (mais c'était mieux dans *Ben Hur*), un héros trentenaire au sommet de son art, prompt à basculer dans l'outrance, la solitude et finalement le néant (mais c'était plus poignant dans *Amadeus*) et, enfin, un ou deux moments émouvants où notre ami Alexandre s'affiche en compagnie du bel Héphaïstion. Avec les femmes, c'est autre chose. Loin du romantisme homosexuel, les rapports sont assez primitifs. On craint la caricature, en dépit de l'amusante performance d'Angelina Jolie en mère abusive?

Un passage forestier sur la découverte des indigènes s'annonce original; pourtant, c'était mieux dans *The Mission*. La bataille avec les éléphants semble impressionnante, mais la charge captivait davantage dans le délicieux film muet de Merian Cooper intitulé *Chang*. Et comment ne pas songer à Tarzan lorsqu'Alex le Grand serre la main d'un petit singe?

Mais peut-on concevoir un film pareil alors que tous les ingrédients d'une telle épopée ont été brassés tant de fois à travers des genres aussi différents que le péplum, le récit d'aventures, l'odyssée familiale, le film de guerre ou la science fiction? Et comment réussir un film postmoderne sur un personnage qui vécut voici 2300 ans? La reconstitution d'un univers visuel à grands frais ne peut à elle seule apporter la solution.

Le pire reste cette ambiguïté, quand le narrateur Ptolémée, incarné par Anthony Hopkins, critique les fous entraînant des milliers d'hommes dans leurs rêveries ensanglantées pour aussitôt lancer une tirade sur les échecs des héros, qui viendraient surpasser la plupart des accomplissements humains. En ce moment, surtout, il est difficile de suivre les guerres d'Alexandre sans songer à celles de Bush. Tous deux en appellent à la «libération des peuples». Oliver Stone refuse de trancher et ne voit pas que son héros, de toute façon, lui échappe. «Je donnerais tout ce que ce film m'a apporté pour passer cinq minutes avec Alexandre», s'est écrié l'acteur principal Colin Farrell. Nous aussi.

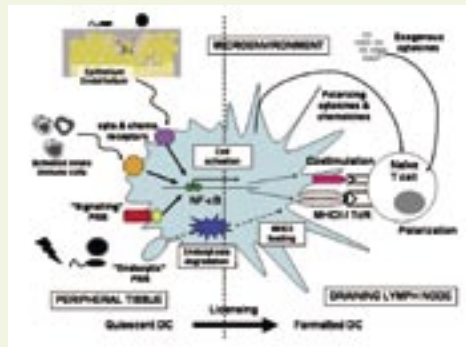
Actuellement dans les salles de Suisse romande



Les recherches de nos doctorants reflètent une part peu visible de l'activité de l'institution. C'est la raison pour laquelle *Uniscope* a décidé de consacrer un nouvel espace pour présenter les thèses dirigées et soutenues à l'UNIL.

VACCIN CONTRE LE VIRUS DU SIDA: UNE PROTÉINE PROMETTEUSE

L'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) touche plus de 40 millions d'individus dans le monde. Elle provoque la destruction d'une partie des globules blancs, affaiblissant ainsi le système immunitaire et entraînant l'apparition du syndrome d'immunodéficience acquise (sida). Afin d'enrayer cette épidémie, le développement d'un vaccin est urgent. A la fois les anticorps, qui bloquent l'entrée du virus, et certains globules blancs que l'on nomme cellules cytotoxiques et qui éliminent les cellules infectées sont des facteurs importants pour prévenir l'infection par le VIH.



Afin de générer efficacement des anticorps, il est nécessaire d'adjoindre au vaccin une substance, appelée adjuvant, qui stimule le système immunitaire par l'intermédiaire des cellules dendritiques. Ces cellules sont essentielles car elles reconnaissent et informent les autres cellules du système immunitaire de la présence d'un microbe. La bactérie *Salmonella* induit une très bonne réponse anticorps lors d'une infection naturelle, ce qui implique qu'elle comporte aussi des substances adjuvantes. Au cours de ses recherches, Arnaud Didierlaurent a pu montrer que la flagelline, une protéine qui compose le flagelle (l'élément avec laquelle *Salmonella* se déplace), est reconnue spécifiquement par les cellules dendritiques. Un fois activées, ces cellules augmentent la réponse anticorps spécifique d'un vaccin auquel on adjoind de la flagelline. En conclusion, la combinaison de virus recombinants et de la flagelline dans un vaccin VIH permettrait d'induire à la fois une réponse cellulaire cytotoxique et une réponse anticorps.

Arnaud Didierlaurent, Institut de biochimie: *Etudes de vaccins candidats contre le virus de l'immunodéficience humaine et des propriétés adjuvantes de la flagelline.* Thèse dirigée par Jean-Pierre Kraehenbuhl. A reçu le prix 2004 de la Faculté de biologie et de médecine.

HISTOIRES DE FANTÔMES

Sous la direction de Rémy Droz, Sophie Blanchard a récemment défendu sa thèse en psychologie sur un sujet plutôt original en ces murs: les histoires de maisons hantées! Découverte d'une recherche aux frontières du réel...



Sophie Blanchard a consacré sa thèse de doctorat aux histoires de maisons hantées et à leurs interprétations.

Chaque région a ses mystères, ses légendes, ses histoires de fantômes... Sophie Blanchard s'est intéressée à la région jurassienne, d'où elle est originaire, et à ses maisons hantées. De 2000 à 2002, elle a rencontré une soixantaine de personnes, en chair et en os, et recueilli plus de 100 récits. «Je me souviens, souligne la docteure en psychologie, des histoires qui se racontaient quand j'étais petite, des lieux hantés, des maisons de sorcière... Ces histoires se disaient en famille ou entre amis, mêlant l'incrédulité, l'amusement et l'inquiétude. Après avoir quitté la région, je me demandais si ces histoires se transmettaient toujours sous forme orale.» Grâce à un long travail d'investigation, Sophie Blanchard a pu constater qu'effectivement ces ré-



Un fantôme (?) à Hampton Court. Photo prise par une caméra de surveillance parue dans le *Chicago Sun Times* du 21 décembre 2003.

cits étaient toujours bien vivants et continuaient d'exercer une fascination chez les gens.

Manifestations étranges

Parmi les différents témoignages enregistrés, la psychologue relève quatre groupes de récits: les témoignages directs et indirects, les anecdotes liées à l'enfance, les rumeurs, et les contes et légendes. «Chaque récit, explique-t-elle, met en scène la manière dont ont été perçues, à un moment donné, certaines manifestations étranges survenues dans la maison et comment elles ont été interprétées, avec ou sans l'aide de personnes de référence, en l'occurrence des hommes d'Eglise, des sorciers ou des géobiologues (spécialistes des questions d'ondes et de champs électromagnétiques). Ces témoignages donnent généralement lieu à des récits denses, détaillés et souvent très chargés en émotions.»

Pourquoi ces histoires de maisons hantées existent et pourquoi marquent-elles tant les esprits? «Parce qu'elles traitent du mystère, de l'inexplicable, répond l'auteure. Ma recherche m'a permis de comprendre que l'inexplicable est toujours interprété en fonction de ce que l'on connaît, nos perceptions étant socialement marquées par notre culture. La maison hantée, par exemple, est un archétype dans la culture occidentale: une vieille demeure familiale isolée, souvent abandonnée.»

L'autre monde

Des récits qui nous renseignent sur des représentations socialement partagées, mais aussi sur notre définition du mystère qui change selon le lieu et l'époque. «Le fait de ne pas trouver de cause précise à un bruit ou à une odeur peut être vécu comme angoissant dans une société où le modèle scientifique est la norme (à tout effet doit correspondre une cause), alors que dans des sociétés valorisant les échanges avec l'autre monde ces mêmes phénomènes seront perçus tout à fait différemment», conclut Sophie Blanchard.

Delphine Gachet

Références de la thèse: Sophie Blanchard, *Histoires de maisons hantées. Modèles interprétatifs de récits transmis oralement dans la région jurassienne, 2004.*



Magdalena Rosende a étudié la division du travail entre les sexes chez les médecins.

MÉDECINE: BASTION MASCULIN?

Conjuguant les études genre et la sociologie du travail, Magdalena Rosende signe une thèse sur la division du travail entre les hommes et les femmes en milieu médical.

Les aspirations professionnelles se déclinent-elles différemment au masculin et au féminin, ou la dissemblance des parcours s'explique-t-elle aussi – et peut-être surtout – par d'autres facteurs plus sournois? Chargée d'un enseignement intitulé *Genre, Travail, Emploi et Professions*, Magdalena Rosende n'hésite

pas à parler de «ségrégation professionnelle selon le sexe» dans sa thèse dirigée par Françoise Messant-Laurent et récemment soutenue en SSP.

Le terrain exploré par la nouvelle docteure offrait une bonne visibilité sur les «contraintes professionnelles à l'égalité des sexes». Magdalena Rosende s'est penchée sur les parcours de spécialisation en médecine, qui débouchent en Suisse sur les titres FMH. Parmi les médecins en exercice, la proportion des femmes dans notre pays est passée de 14% à près de 30% entre 1970 et 2000, mais les statistiques démontrent que ces dernières demeurent plutôt orientées sur certaines «petites spécialités du point de vue des effectifs». Plutôt dermatologues ou pédiatres que chirurgiennes, en somme. Sur une population d'une trentaine de personnes, Magdalena Rosende a ainsi recueilli quelques témoignages attestant de «pratiques masculines sexistes visant à l'auto-exclusion des femmes des disciplines chirurgicales».

Système de parrainage

«La formation postgraduée repose beaucoup sur des démarches individuelles», explique-t-elle. Pour trouver des stages, et a fortiori pour accéder à la recherche, mieux vaut bénéficier d'un «système de parrainage». Ainsi, certains hommes interrogés furent-ils réorientés par un patron vers une spécialisation plus prestigieuse. Chez les hommes, «la cooptation fait système tout au long du cursus professionnel» alors qu'elle semble plus ponctuelle chez les femmes. Mais l'intérêt de cette thèse provient aussi d'une prise en compte d'autres variables que le genre (la classe sociale notamment) pour mieux comprendre les «trajectoires atypiques». Des femmes accèdent en effet à des bastions masculins et certains hommes connaissent des parcours difficiles. «Il serait également intéressant d'étudier l'effet sur les parcours atypiques féminins de l'origine sociale, en particulier de l'appartenance à une famille de médecins», conclut Magdalena Rosende.

Nadine Richon

Magdalena Rosende, *Parcours féminins et masculins de spécialisation en médecine*, 2004.

TRAITEMENT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Décrite pour la première fois en 1907 par le Dr Aloïs Alzheimer, la maladie d'Alzheimer (MA) est une pathologie progressive et dégénérative dont les symptômes sont, entre autres, la perte de mémoire, la désorientation dans l'espace et dans le temps, et des troubles du comportement. Elle touche principalement les personnes de plus de 65 ans et une forte augmentation du nombre de malades est attendue dans les prochaines décennies en raison du vieillissement de la population. La physiopathologie de la MA est très complexe et demeure énigmatique malgré de nombreuses recherches. Les médicaments existants permettent de ralentir l'évolution de la maladie, qui n'en reste pas moins incurable. Le besoin de nouveaux traitements est donc particulièrement aigu et de nouvelles pistes sont explorées. Ainsi, le travail de Corinne Brühlmann s'est focalisé sur la recherche de substances potentiellement utiles dans le traitement de la MA, à savoir des antioxydants et des inhibiteurs de l'acétylcholinestérase.

Corinne Brühlmann, *Institut de chimie thérapeutique, Criblage d'agents potentiels contre la maladie d'Alzheimer: antioxydants et inhibiteurs de l'acétylcholinestérase*. Thèse dirigée par Bernard Testa. A reçu le prix 2004 de la FBM.

LES FRAGMENTS DE VERRE COMME ÉLÉMENTS DE PREUVE

Le vol avec effraction, les dommages à la propriété et les accidents de la route avec délit de fuite occupent une place non négligeable dans la criminalité. Dans chacune de ces infractions, le verre, matériau fragile et omniprésent, peut jouer un rôle important. Pourtant, en Suisse, contrairement à d'autres pays, le verre n'est que très rarement utilisé comme indice matériel. Une des raisons invoquée est le manque de données permettant d'interpréter cette trace. Le but de cette recherche était donc de présenter un modèle, accompagné de données pour estimer la valeur de cet élément de preuve. Les résultats montrent que le verre a une bonne valeur indiciale.

En collaboration avec l'EPFL, l'auteure a développé, sur le réseau internet, un système à base de connaissances qui permet d'estimer la valeur probante du verre. Ce programme permet la gestion des propositions de travail, l'estimation de l'importance des différents paramètres sur l'évaluation (et la préévaluation) du cas et l'interprétation de l'indice. Ce prototype a montré un bon potentiel pour la formation. Il permet de plus de combiner tous les facteurs qui sont intuitivement importants et gère les connaissances des experts. Le fait d'avoir un système sur réseau permet de réunir et de transmettre mondialement un maximum de connaissances.

Tacha Nathalie Hicks Champod, *Institut de police scientifique, De l'interprétation des fragments de verre en sciences forensiques*. Thèse dirigée par Pierre Margot. A reçu le prix 2004 de la Faculté de droit.



Une lettre, le début d'une histoire.

Les lettres n'officialisent pas seulement les succès: elles donnent tout leur poids aux événements et sont une marque d'estime. Les lettres nous touchent. Nous les conservons. Portant notre signature, elles reflètent toute notre personnalité. Ecrivez une lettre. Nous veillerons à ce qu'elle soit bien reçue. Ponctuellement, dans toute la Suisse. www.postmail.ch

PostMail
LA POSTE 

HISTOIRE D'UNE PUBLICITÉ

«Une lettre, le début d'une histoire» C'est le slogan choisi par La Poste dans sa campagne de longue durée pour dépoussiérer son image et celle de la tradition écrite. Un diplôme décerné par l'UNIL fait partie des thèmes qui illustrent cette promotion.

La campagne lancée par Euro RSCG (le groupe d'agence publicitaire de Jacques Séguéla) a pour objectif de redonner aux Suisses l'envie d'écrire des lettres. Une première phase visant à mettre en valeur la force émotionnelle d'une lettre s'adresse aux particuliers. Une seconde phase sera destinée à la clientèle commerciale.

Si le courriel ou courrier électronique séduit les abonnés à Internet par sa rapidité et sa facilité d'emploi, il lasse par sa froideur et agace par la vague de «spams» ou courriels non désirés qui les submerge. Les SMS courent à l'essentiel: pratiques et rapides, ils navrent parfois par leur sécheresse.

Adressée à un seul destinataire, la lettre véhicule une forte charge émotionnelle, autant par sa prose que par le mystère qui l'entoure. Elle est unique, durable et efficace. Il n'est qu'à penser aux lettres d'amour parfumées, aux faire-part individualisés et aux missives envoyées au Père Noël.

On ne se lasse pas de recevoir du courrier et ouvrir sa boîte aux lettres crée toujours un petit pincement au cœur! Même si l'enquête effectuée par l'Institut IHA-GfK sur mandat de La Poste suisse prévoit une baisse de quelque 16% de courrier acheminé par La Poste entre 2002 et 2010, la plupart des personnes interrogées espèrent continuer à recevoir à l'avenir autant, voire davantage de courrier «physique» que maintenant. Factures, extraits de compte, décompte de salaire et publicité sont largement en tête de cette préférence. Il y a quand même des missives ou des rappels dont on se passerait volontiers!

Le diplôme de l'UNIL

Parmi les objets chargés d'émotion livrés par La Poste figure le diplôme de biologiste décerné par l'UNIL et obtenu par Jonas Cosendai l'an der-

nier. Depuis plusieurs années pourtant, la Faculté de biologie et de médecine remet ses diplômes à l'occasion d'une cérémonie, elle aussi riche en émotions. Jonas Cosendai n'a pas pu participer à cette manifestation: La Poste était le moyen le plus sûr et le plus rapide pour lui remettre ce diplôme tant attendu. Choisie pour la campagne de promotion en Suisse romande, l'UNIL cède sa place à l'ETHZ pour la campagne en Suisse allemande et à l'Université du Tessin pour la partie italophone de la Suisse.

D'autres objets qui ont marqué le début d'une histoire illustrent l'offensive de La Poste. On verra notamment le premier enregistrement de Phil

Collins retourné à son groupe Genesis par la maison de disques MelodyMaker; la candidature de Fiona Hefti au concours de Miss Suisse et la photo de Marilyn Monroe qui permettra à Andy Warhol de créer une série de portraits qui marqueront sa carrière.

Le diplôme de l'UNIL est en bonne compagnie...

Axel Broquet



Une lettre, le début d'une histoire.

Les lettres ne donnent pas seulement des idées; elles rapprochent les êtres et sont une marque d'estime. Les lettres nous touchent. Nous les conservons. Portant notre signature, elles reflètent toute notre personnalité. Écrivez une lettre. Nous veillerons à ce qu'elle soit bien reçue. Ponctuellement, dans toute la Suisse. www.postmail.ch

PostMail
LA POSTE

LA POSTE EN QUELQUES CHIFFRES

18'000 collaborateurs traitent par année environ 787 millions de lettres envoyées en courrier A, 2,05 milliards en courrier B, 1,26 milliard d'envois publicitaires non adressés et 1 milliard de journaux.

DANS L'ATTENTE D'ÊTRE GREFFÉ

Une équipe de chercheurs de l'UNIL se penchent sur les répercussions psychologiques de la transplantation d'organes.

«Apprendre qu'un organe ne fonctionne plus et qu'il doit être remplacé est généralement vécu comme un choc émotionnel par les patients, relève Chantal Piot-Ziegler, privat-docent et maître d'enseignement et de recherche en psychologie de la santé à l'Université de Lausanne. Cette nouvelle impose une remise en question de soi, de sa vie d'avant. La pénurie d'organes engendre actuellement des périodes d'attente de plus en plus longues avant la transplantation, périodes durant lesquelles de nombreux questionnements fondamentaux apparaissent chez les individus.»



Chantal Piot-Ziegler, privat-docent et maître d'enseignement et de recherche en psychologie de la santé.

Si de nombreuses recherches se sont intéressées aux répercussions psychologiques d'une transplantation d'organe, peu se sont concentrées sur la période pré-greffe. Une équipe de chercheurs de l'UNIL du programme IRIS (Intégration, régulation et innovations sociales, projet Santé et Société) se penche actuellement sur ces questionnements et mène une étude longitudinale sur le processus d'incorporation de la greffe d'organe, c'est-à-dire sur la manière dont un organe étranger est accepté et intégré psychologiquement par la personne. En collaboration avec le professeur Manuel Pascual et l'équipe de la coordination du Centre de transplantation d'organes du CHUV et de la Faculté de biologie et médecine, une soixantaine de patients inscrits en liste d'attente pour une greffe d'organe (foie, rein, cœur ou poumon) ont accepté de participer à des entretiens semi-structurés. Certains d'entre eux ont déjà reçu une greffe et ont été revus 6 mois et un an après l'opération. L'étude et les analyses qualitatives de ce projet interfacultaire de l'UNIL se poursuivent.

Delphine Gachet

LA CHASSE AU PLAGIAT ÉLECTRONIQUE

Le plagiat électronique semble être un nouveau sport plus ou moins académique où l'on retrouve les éléments du dopage: la course de vitesse entre tricheurs et contrôleurs. On le pratique aussi à l'UNIL. Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle? Tour d'horizon d'un phénomène méconnu.



Rien de plus simple qu'«aspirer» des textes parfaits dénichés sur Internet.

LES FACULTÉS RÉAGISSENT

En SSP, les étudiants doivent adhérer à un contrat d'inscription aux enseignements et, pour les examens, à un contrat d'inscription aux examens qui tous deux stipulent que le plagiat, assimilé à une tricherie, est sanctionné par une mise en échec (www-ssp.unil.ch/pdf/Contrat_enseignement.pdf)

En lettres, la Section d'histoire décrit les sanctions pénale, morale et scolaire encourues par les tricheurs... à l'Université d'Ottawa (www2.unil.ch/hist/cont/docs/downloads/enpratique_plagiat.pdf). La question du plagiat y est abordée dans le cadre d'un cours de méthodologie – non obligatoire et non crédité – donné aux étudiants de première année.

L'Institut de géographie y fait mention, de même qu'un enseignant de l'École des HEC et, dans ses directives internes, le Département de pharmacologie et de toxicologie de la Faculté de biologie et de médecine.

Les risques de plagiat... et de contrôle de plagiat sont indiqués dans le contrat que la BCU (Bibliothèque cantonale et universitaire) passe avec l'auteur d'une thèse lors de la diffusion en ligne de celle-ci.

L'extension formidable d'Internet a fait exploser un phénomène présent dans tout univers scolaire et universitaire, à tous les niveaux: le piratage de textes.

Ce qui demandait jadis un lent travail de copiste et la fréquentation assidue des bibliothèques, se limite aujourd'hui à deux clics d'ordinateur – simple «copier-coller» – à partir d'un texte, déniché sur la «toile» grâce aux moteurs de recherche, sur un travail «scientifique» censé évaluer compétences et acquis de connaissances. La vitesse de consultation et le nombre de sources ont passé à l'âge supersonique.

RISQUES ENCOURUS PAR LE PLAGIAIRE

Constatée par un enseignant, la fraude électronique est sanctionnée par un «0» pour la branche examinée et le cas est déféré au Conseil de discipline, qui peut prononcer une sanction allant jusqu'à l'exclusion du tricheur. Cette décision du Conseil des doyens est applicable dans toutes les facultés.

Le «dérapiage» est tentant

Aux débuts d'Internet dans les salles de classe, pour améliorer une présentation en histoire, biologie ou géographie, on encourageait les écoliers

à y cueillir des textes et des informations «prêtes à l'emploi».

La tentation de continuer à se servir du travail d'un autre incite à la facilité, au «dérapiage» généralisé. De simple citation, on passe rapidement au «pompage» pur et dur sans indication des sources. «On trouve des textes si bien écrits; on ne fera jamais mieux!», semble une excuse très répandue. Selon les témoignages recueillis aux États-Unis, cette pratique s'étend du secondaire au postgrade et englobe aussi bien le simple travail de séminaire que le mémoire de diplôme et la thèse.

Traquer le plagiat exige de l'enseignant-contrôleur soit une connaissance encyclopédique de son domaine, soit une maîtrise des nouvelles technologies équivalente à celle de ses enseignés. Cela demande aussi un encadrement ou une disponibilité de temps qui font trop souvent défaut.

L'UNIL n'est pas épargnée

Dans la jungle des mémoires et des thèses déposées à l'UNIL, deux cas de plagiat ont été récemment décelés: repéré pirate par le professeur de Senarclens, un étudiant en SSP qui ne comprenait pas ce qu'il avait «écrit» a reçu un «0» d'échec définitif. Le deuxième cas est en cours de procédure auprès du conseil de discipline. Le conseil des doyens a déjà mis deux fois la fraude électronique à l'ordre du jour de ses réunions. Des sanctions existent. Reste à les faire connaître et à mo-

tiver les enseignants à rechercher et dénoncer les tricheurs. Dans un premier temps, il faut surtout pousser les enseignants à rendre attentifs leurs étudiants au respect du droit d'auteur et des règles élémentaires de citation.

«Les bons étudiants ne copient pas»

Ce n'est pas si sûr! La course au diplôme et la vision instrumentale que certains étudiants ont de leur formation universitaire les invitent à utiliser tous les moyens pour «réussir»... sans oublier que le monde économique réel auquel ils sont censés se préparer leur donne de beaux exemples d'espionnage et de piratage industriels et intellectuels!

Que faire?

Il n'y a pas de recette miracle pour éviter le plagiat. Il faut d'abord être conscient du problème: aux USA, une étude estime à 30% de l'effectif global celui des étudiants qui recourent systématiquement au «copier-coller». Il faut ensuite sensibiliser enseignants et enseignés. A l'Université de Genève, Michelle Bergadaà, enseignante à la Faculté des sciences économiques et sociales, a construit un site Internet dédié «à tous les professeurs, enseignants et assistants qui refusent de fer-



RISQUES À VENIR

Selon Matthieu Leimgruber, assistant à la Section d'histoire, «le passage de l'UNIL à la sauce bolognaise risque d'accroître le problème... La créditation systématique des travaux, la pression à la performance, et la «marchandisation» des études à tout crin crée un contexte favorable pour l'expansion du plagiat. Le cas des Etats-Unis est assez clair: les unis les plus compétitives sont celles qui sont confrontées le plus au plagiat... L'existence de sites commerciaux pour plagier et/ou démasquer les plagiaires reflète cette situation, peu enviable...»

mer les yeux sur la fraude pratiquée via Internet et le plagiat des mémoires et des thèses» (<http://responsable.unige.ch>). Le site regorge de témoignages et d'esquisses de solutions. Lutter contre la facilité n'est pas chose aisée. L'obligation de rédiger un mémoire, que l'on retrouve dans toutes les disciplines, multiplie les occasions de fraude. Les trop larges volées d'étudiants incitent les examinateurs à se contenter d'un survol rapide des travaux rendus. Les contacts entre professeurs et étudiants s'amenuisent. Repérer un «style suspect» dans la masse des travaux écrits tient de la gageure.

Des solutions existent

Internet fournit également la piste de logiciels qui permettent de déceler des fraudes en comparant des extraits de textes avec ceux contenus dans des banques de données. Si le moteur de recherche Google sert aux tricheurs, il peut aussi repérer les articles dont sont extraites des phrases ou locutions suspectes.

Certaines universités françaises ont établi des chartes de l'étudiant pour insister sur la fonction formatrice de l'université. Elles tentent d'introduire dans la pratique les leitmotivs universitaires «des têtes bien faites et non des têtes pleines»; «ce n'est pas tant la somme des connaissances acqui-

ses mais le raisonnement, l'originalité, l'analyse et l'argumentation qui sont évalués»...

Pour diminuer les risques de fraude, des enseignants prônent comme thèmes de mémoires des sujets spécifiques ou des cas réels. Ils suggèrent d'exiger une bibliographie complète, sites internet (peut-on alors parler de «netographie»?) compris, voire, en tête du document, une déclaration sur l'honneur qui atteste que l'étudiant est le seul auteur du texte présenté. D'autres visent à renforcer les sanctions et à diffuser le nom des tricheurs.

L'imagination au pouvoir

Les examinateurs doivent s'adapter à ce nouvel environnement et trouver peut-être de nouveaux critères d'évaluation de la formation et des compétences acquises par l'étudiant.

Internet qui permet un saut de niveau de connaissance, comme l'indique un témoignage recueilli par M. Bergadaà, devrait notamment être considéré comme un média de création dont la maîtrise et la stratégie d'utilisation constitueraient un élément d'appréciation. L'étudiant serait ainsi jugé sur la valeur qu'il ajouterait aux textes recueillis sur le web... dans le respect du droit d'auteur et des règles de citation!

Axel Broquet

publicité

vous changez de bus, de train, de métro, mais **pas de ticket**

Dès le 12 décembre 2004, Mobilis est le titre de transport unique valable sur l'ensemble du périmètre de la Communauté tarifaire vaudoise. De Tolochenaz à Moudon, de St-Saphorin à Thierrens et d'Ouchy à Essertines-sur-Yverdon, elle s'étend sur 122 communes. Désormais, vous achetez un seul titre de transport (billet, abonnement ou carte journalière) et voyagez encore plus facilement et rapidement sur les lignes des 5 entreprises de transport public.

Informations auprès des points de vente des partenaires ou

www.mobilis-vaud.ch



ÉTAT DE VAUD
Service de la mobilité



SFS DESIGN

mobilis
LE BON TICKET

UN ALLER SIMPLE POUR LE MONDE

Le voyage est une invitation à laquelle Blaise Hofmann, ancien étudiant de l'UNIL, a répondu. Après avoir parcouru l'Europe, l'Asie, l'Afrique pendant 17 mois, il vient de publier un livre. Rencontre avec un voyageur au long cours.

Novgorod, Irkoutsk, Zongdian, Islamabad, Peshawar, Khartoum... Des noms empreints d'exotisme aux sonorités lointaines. Certes, voyager au XXI^e siècle n'est plus un exploit en soi. Mais il y a différentes manières de le faire. De la Suisse à la Suisse, en passant par l'ancien empire soviétique, la Sibérie, la Chine, la route du Karakoram, la péninsule arabique, l'Afrique centrale, l'Algérie, Blaise Hofmann a parcouru des milliers de kilomètres par voie de terre et de mer, jamais en avion.

Partir à l'est

Après une licence en lettres à l'Université de Lausanne (français, histoire, psychologie) terminée en 2001, Blaise quitte tout et part sur des routes que d'autres grands voyageurs ont empruntées avant lui. Avec deux visas en poche, l'un pour l'Ukraine et l'autre pour la Russie, il quitte la Suisse en décembre de la même année. Sans itinéraire précis, sans date de retour, avec peu d'argent, il n'a qu'un seul fil rouge: partir à l'est et rejoindre Vladivostok en embarquant dans le fameux Transsibérien. La suite du voyage se construit d'elle-même, au gré de ses envies et de ses possibilités. Chine, Tibet, Pakistan, Afghanistan, Iran, Emirats arabes, Oman, Yémen, Ethiopie... Rien ne semble l'arrêter. Pourtant, à Khartoum, au Soudan, quand il se fait tout voler, son sac, son argent, ses papiers et qu'il attrape la malaria, il sent que son voyage approche de la fin et que la boucle va se boucler d'elle-même. Une fois guéri, après avoir connu la lourdeur administrative locale et la vie quotidienne avec un dollar par jour, il rejoint le Niger, emprunte la Transsaharienne, gagne l'Algérie et rentre en Suisse en avril 2003.

Alors commence le long travail de rédaction et de recherche d'éditeur. Finalement, c'est à compte d'auteur que Blaise publiera *Billet aller simple*, imprimé à Paris chez Jouve en août 2004 à 500 exemplaires vendus en moins d'un mois. Un nouveau tirage de 500 ouvrages est actuellement distribué. «En partant, écrire un livre n'était pas un but en soi, se souvient-il. J'écrivais des lettres à ma famille et à mes amis. Finalement, je me suis rendu compte qu'il y avait assez de matériel pour en faire un livre.» Des pages et des pages de notes, mais aucune photo. «La photographie est une facilité, répond-il. L'écriture exprime bien plus de choses, de sensations. Ecrire à mes proches était un moyen de leur faire comprendre et partager mon voyage.»

Le voyage, côté ombre

Billet aller simple est un récit de voyage, mais loin de tout «exotisme primaire et d'aventurisme surfait», comme Blaise se refuse à considérer cette expérience. Dans une prose originale, directe, interpellatrice, l'auteur y raconte ses impressions, ses souvenirs, ses interrogations. Le voyage est une école, dit-on, une école de la vie. Pour Blaise, c'est

une expérience qui déconstruit toutes les connaissances soigneusement accumulées jusque-là. Il s'interroge, questionne les motivations du voyageur, celles du travailleur humanitaire, du touriste. Ses écrivains de référence? Un autre Blaise, Cendrars, et Nicolas Bouvier, évidemment. «Ce qui me plaît chez Bouvier, confie l'auteur, c'est qu'il rend compte des zones d'ombres du voyage. Si *L'usage du monde* est une invitation au voyage, le *Poisson-scorpion* dépeint bien mieux ce qu'est réellement le voyage.» Une confrontation avec la réalité du monde, bien au-delà du pur rêve romantique.

Delphine Gachet



Après des études de lettres, Blaise Hofmann part sur des routes mythiques que d'autres grands écrivains-voyageurs ont empruntées avant lui.



«Dans les rues, les femmes sont toujours bien à l'abri sous leur tissu sombre. *La Ballade de Nûr Uddin*, un chant afghan, dévoile les raisons cachées de la burqa: *Tes yeux sont des fleurs de grenade et ton regard fascine. Je vois tes yeux verts, Ô Kharô. Le Seigneur t'a donné le feu de*

la beauté. Je suis devenu ton mendiant et tu vas me torturant. Elles se voilent ainsi la face, subissant les contrecoups de leur charme, résignées ou mordillant de rage un pan de leur tissu. Depuis, les hommes vont au cinéma Pamir ou feuillettent de vieux catalogues de mode féminine.»

Billet aller simple est disponible à Lausanne (Coup de cœur chez Payot), à Morges (La Librairie), à Genève (Payot, Le Vent des Routes, Librairie des Auteurs suisses) et à l'UNIL (Basta!). Ou directement auprès de l'auteur: blaisehofmann@yahoo.fr

PROFESSEUR DE HEC PRIMÉ

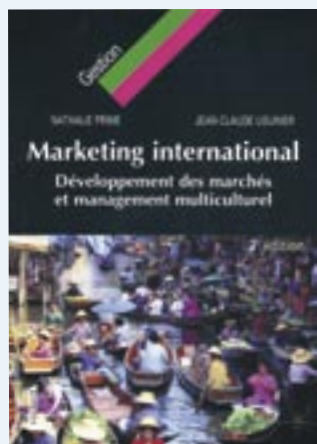
Jean-Claude Usunier reçoit un prix pour une publication traitant du marketing international

Comment développer des stratégies commerciales face à la globalisation? En prenant en compte la variable culturelle et les spécificités des contextes locaux, répond Jean-Claude Usunier, professeur de management international à l'Ecole des HEC qui signe *Marketing international: développement des marchés et management multiculturel*, paru aux Editions Vuibert, avec Nathalie Prime, professeur de marketing à l'ESCP-EAP de Paris (European School of Management). Pour cette deuxième édition (la première date de 2003), les deux auteurs ont reçu le Prix de l'Académie des sciences commerciales 2004, un organisme français qui réunit, depuis une trentaine d'années, universitaires et praticiens des sciences commerciales.

«Le rapport à un bien de consommation varie d'un pays à l'autre, explique Jean-Claude Usunier. Ainsi, pour un Européen, la voiture peut être un objet de prestige, tandis que pour un Américain elle est avant tout utilitaire, pratique.» Les concepteurs doivent adapter leur produit aux habitudes des consommateurs, d'où la difficulté d'entrer dans un marché étranger.

«Face à un commerce et à une économie de plus en plus globaux, poursuit-il, les consommateurs tendent à rester locaux, en ce sens qu'ils s'identifient à des produits, des marques par exemple. La globalisation est un phénomène ambivalent, car elle fait coexister la recherche d'identité propre et la fascination pour le non-identitaire, la nouveauté, l'autre. Le marketing doit trouver des réponses adaptées à cette ambivalence, en conciliant les aspects positifs de la rencontre des cultures tout en évitant de tomber dans les excès d'une trop grande concurrence internationale.»

en conciliant les aspects positifs de la rencontre des cultures tout en évitant de tomber dans les excès d'une trop grande concurrence internationale.»



Delphine Gachet

La deuxième édition de *Marketing international: développement des marchés et management multiculturel* est parue aux Editions Vuibert en 2004, signé par Jean-Claude Usunier et Nathalie Prime.

12 ans après l'UNIL...

P.-Y. MAILLARD: UNE PETITE MUSIQUE DE GAUCHE

Une licence en lettres avec un mémoire en philosophie, un parcours syndical et politique exemplaire... Rencontre avec l'ancien conseiller national socialiste et nouveau conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale.

Monsieur le conseiller d'Etat, que reste-t-il de vos vingt ans à l'UNIL?

Pierre-Yves Maillard: Il me reste de bons souvenirs, une licence avec philo en branche principale, un mémoire sur Wittgenstein, la lutte étudiante pour obtenir ce lieu festif qu'est le Zelig mais aussi pour renforcer la démocratie interne à l'UNIL en permettant aux assistants et aux étudiants d'entrer au sein des instances de décision. La nouvelle loi sur l'Université va dans ce sens, elle consolide notamment le statut d'assistant. Notre lutte pendant mes études, entre 1986 et 1992, puis durant mes deux années de travail pour la FAE s'est aussi focalisée sur les bourses, dont le budget stagnait depuis douze ans. Nous avons réussi à obtenir le doublement de ces montants. C'était une époque où le militantisme étudiant était un peu reparti...

Quelle est selon vous la logique à l'œuvre dans l'ensemble des idées qui prônent l'augmentation des taxes?

Ces idées relèvent du discours paradoxal tenu ces dernières années dans certains milieux à droite et qui finit par brouiller les repères. On nous dit, par exemple, que la réduction des impôts amènerait davantage de recettes fiscales. C'est tout l'art d'un Charles Kleiber, qui fait passer des idées de droite avec des arguments de gauche. On essaie de nous faire croire que l'augmentation des taxes serait favorable à la démocratisation des études. On nous dit que les nantis majoritairement représentés dans les universités peuvent payer davantage. A mon avis, c'est un discours qui fausse les choses car nous avons déjà l'impôt progressif et c'est plutôt là qu'on peut agir. Augmenter les taxes, c'est donner un mauvais signal et ouvrir la voie à des études payantes très coûteuses, comme dans certains pays. Dans ces conditions, je pense que le volet redistributeur, qu'on nous promet, serait abandonné au passage. Faire payer les prestations à prix coûtant à ceux qui les utilisent ne va pas dans le sens du progrès. Les prestations d'intérêt général ne sont pas facturées au prix coûtant mais financées par l'effort collectif...

Trouvez-vous important que l'UNIL s'efforce d'améliorer et, bien entendu, de conserver les études de médecine en son sein?

Je pense que les collaborations sont toujours possibles, sinon souhaitables, mais que la médecine doit rester à l'UNIL si l'on veut que le terme d'université ait encore un sens. Je suis

contre la monoculture et favorable à la diversité. D'une manière générale, il faut offrir une formation dans un grand nombre de domaines, et ceci sans se soumettre complètement aux aléas de l'offre économique. Nous n'avons pas besoin uniquement d'universitaires mais on constate que les gymnasiens qui ne trouvent pas leur voie dans la formation supérieure prennent la place des autres. Nous avons cette année 1400 jeunes qui ne trouvent pas d'apprentissage et que l'on place dans des structures de transition...



Vous arrivez au gouvernement à un moment difficile. Comment allez-vous fonctionner dans ce contexte?

J'arrive en cours de législature mais je vais essayer d'exercer une influence qui consiste à ne pas refuser de chercher des économies négociées et, en même temps, à rappeler que les dépenses publiques ne signifient pas uniquement des coûts, que l'Etat alimente en réalité l'activité économique. Il faut éviter d'insulter l'avenir en prenant des décisions graves qui déchirent le tissu social et que l'on met des décennies à rattraper. Le fameux article 165 de la nouvelle Constitution évoque des «mesures d'assainissement», permettant à la fois des coupes et certaines hausses d'impôt. Ce terme neutre a été la clé pour l'acceptation de la gauche, qui aurait refusé de simples «mesures d'économie». Aujourd'hui, on voit que deux députés veulent réinterpréter ce texte accepté par le peuple, en portant le débat sur le plan juridique pour essayer d'imposer ce qu'ils n'ont pas obtenu à travers l'exercice démocratique. A mes yeux, ce serait tout le vote sur la Constitution qui serait bafoué et j'espère que le Tribunal fédéral aura la sagesse de ne pas tordre l'histoire. D'une manière générale, il faut que le politique reprenne la main... (ndlr: la décision du TF est tombée après cette interview; elle oblige le Conseil d'Etat à élaborer une loi d'application pour l'article 165. Les libéraux en profiteront pour exiger la précision selon laquelle les mesures d'assainissement sont bien des économies. Des sept juges en charge de ce dossier, un seul a soutenu le Conseil d'Etat. Il s'agissait précisément du seul Vaudois, Jean Fonjallaz...)

Propos recueillis par Nadine Richon

LA CARICATURE DU MOIS d'après Gab



Journal en ligne du Centre informatique

L'ANTIVIRUS EST OFFERT: POURQUOI S'EN PRIVER?

Un logiciel antivirus est mis à disposition de toute la communauté universitaire, étudiantes et étudiants inclus, et y compris sur les ordinateurs privés.

Un bon nombre des clients du guichet d'assistance informatique-multimédia au Collège propédeutique 2 demandent de l'aide pour des problèmes liés à un virus informatique. C'est embarrassant pour l'utilisateur ou l'utilisatrice, qui ne peut plus utiliser sa machine ou qui risque de perdre des données, mais c'est aussi potentiellement embarrassant pour les autres ordinateurs du réseau, qui risquent d'être contaminés par la machine infectée.



Car si le réseau est bien protégé des attaques externes – difficile, pour un virus, de rentrer à l'UNIL – le problème provient des attaques internes. Et voici comment: un ordinateur que l'on connecte de temps en temps à un autre réseau, par exemple un portable que l'on utilise chez soi avec une connexion ADSL, peut très bien s'infecter à ce moment-là. Lorsque cette machine infectée est branchée sur notre réseau – en interne donc – le virus peut alors se propager sans devoir franchir les barrières qui nous protègent de l'extérieur. Ceci concerne également le réseau sans fil.

Et c'est simple!

L'installation d'un antivirus à l'UNIL est simple et, pour l'utilisateur, gratuite. Le Centre informatique offre une licence du logiciel Norton Antivirus de Symantec à chaque membre de l'université qui le désire, y compris les étudiantes et étudiants.

On aurait tort de s'en priver: aujourd'hui, un ordinateur connecté sur un réseau sans antivirus est contaminé en quelques minutes. Et si un virus venait à détériorer le réseau ou les services informatiques de l'UNIL, la machine incriminée sera déconnectée par le Centre informatique. Mieux vaut donc prévenir que guérir.

Jean-Damien Humair

• Pour de plus amples informations, notamment en ce qui concerne l'installation de l'antivirus: www2.unil.ch/ci/ici.

UNISCOPE EN 2005

Numéro	parution	demande d'article	délai Mémento
508 (1 ^{er} -31 mars)	01.03.2005	01.02.2005	10.02.2005
509 (1 ^{er} -30 avril)	01.04.2005	01.03.2005	10.03.2005
510 (1 ^{er} -31 mai)	02.05.2005	07.04.2005	14.04.2005
511 (1 ^{er} juin-31 août)	01.06.2005	02.05.2005	12.05.2005
512 (12 sept. – 14 octobre)	12.09.2005	05.08.2005	18.08.2005
513 (15 oct.-15 novembre)	15.10.2005	15.09.2005	29.09.2005
514 (15 nov.-15 janvier 2006)	15.11.2005	15.10.2005	28.10.2005

Impressum

ISSN 1660-8283
Uniscope, p.p. 1015 Lausanne, uniscope@unil.ch
Unicom, service de communication et d'audiovisuel
Tél. 021 692 22 80, fax 021 692 22 05
uniscope@unil.ch
www.unil.ch
Editeur Unicom, Université de Lausanne

Infographies Pascal Coderay, Stéphanie Wauters (Unicom)
Photographies Silvano Prada (Unicom)
Caricature Gabrielle Tschumi
Correcteur Marco Di Biase
Publicité Christophe Wüest (Emensi) tél. 021 729 98 81
Impression Presses Centrales de Lausanne
Papier Cyclus print 90 gm², recyclé, sans chlore

Directeur d'édition Jérôme Grosse (J.G.)
Rédacteur responsable Axel Broquet (A.B.)
Rédacteurs Delphine Gachet (D.G.)
+ Muriel Ramoni (M.R.)
+ Nadine Richon (N.R.)
Mémento Florence Klausfelder
Design Joëlle Prox (Unicom)

Ont participé à ce numéro:
François Alberà
Diane Baccigalupi
Aline Guberan
Aldo Quentin

Délai rédactionnel pour le prochain numéro:
10 février 2005